

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 5 (1927)

Artikel: Types de villages genevois
Autor: Aubert, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



TYPES DE VILLAGES GENEVOIS¹

Paul AUBERT.



I, à Genève, la plupart des coutumes locales ont disparu de nos campagnes, et si nos paysans ont tous renoncé depuis longtemps à porter leurs anciens costumes, en revanche le village genevois est bien de chez nous et ses aspects typiques ne se retrouvent dans aucune partie de la Suisse. Il a sa valeur et son originalité et vaut la peine d'être analysé.

Malgré ses dimensions restreintes, la campagne genevoise, qui constitue le cadre de notre étude sur le village, abonde en tableaux variés, et nombreux sont encore les sites et points de vue dont nous pouvons à juste titre être jaloux. Et toute recherche sur l'habitation rurale, effectuée sur place, se poursuit dans ce beau décor.

La forêt primitive recouvrait autrefois la plus grande partie de notre canton et ses premiers habitants durent entreprendre son défrichement. Ils conquirent ainsi sur elle les emplacements nécessaires aux villages qui formèrent autant de clairières entourées par les restes de la forêt. Les bois ont subsisté principalement sur les bords escarpés du Rhône et de l'Arve qui, jusqu'à nos jours, ont gardé leur parure primitive tandis que les parties plates du pays qui se prêtaient mieux à la construction des villages, à l'établissement des voies de communication et à la culture agricole ont été déboisées en premier.

¹ Sources : 39 plans de villages genevois exécutés par P. Aubert pour le compte de la Société suisse des traditions populaires à Bâle d'après les documents conservés aux Archives d'Etat et au Registre foncier de Genève.

Dossier de photographies de la campagne genevoise conservé au Musée d'art et d'histoire, service du Vieux Genève.

Carte topographique du canton de Genève, au 1 : 25.000.

L. BLONDEL. *Origine et développement des lieux habités*. Genève, 1915

C. MARTIN. *A propos de la fusion de la ville et des communes suburbaines*. Genève, 1924.

Voir aussi: P. AUBERT. *L'ancien parcellement des terres à Genève*. Genava, II, Genève, 1924.

Outre les bois, fort diminués par la civilisation, il nous reste un grand nombre d'arbres isolés assez beaux pour nous permettre de les mentionner.

Une antique habitude des campagnards genevois consistait à laisser, lors du défrichement, chaque parcelle de terrain entourée d'une ceinture d'arbres qui servaient à la délimiter. C'est l'origine des haies, accompagnées de fossés, qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Elles bordent encore les chemins secondaires des environs de Genève et les arbres qu'on y laisse croître soulignent leur tracé général. Les récents travaux de drainage ont malheureusement fait disparaître une partie considérable de ces haies et des arbres qu'elles renferment: espérons toutefois qu'on pourra éviter leur complète disparition.

* * *

Cherchons tout d'abord à nous rendre compte du rôle joué par l'habitation dans notre canton autrefois et aujourd'hui. Parmi d'anciens documents citons une gravure intitulée: « Tableau représentant le petit fort d'Arve » (en 1590), qui reproduit le territoire situé entre le coteau de Pinchat et le Grand Lancy. On distingue à l'arrière-plan, et reliés entre eux par un réseau de routes rudimentaires, les châteaux de Saconnex, Compesières, Ternier et tout au fond le fort Sainte-Catherine. Aux abords des hameaux de chétive apparence on reconnaît les champs et les hutins dont les branches dessinent de gracieux festons. Cette vue fait ressortir l'aspect misérable des villages et tous semblent à la merci des puissants châteaux qui occupent les points stratégiques de la contrée. La gravure est toutefois assez exacte pour nous permettre de constater que la silhouette générale des habitations des paysans a fort peu changé depuis 1590.

* * *

Voyons maintenant ce qu'est devenu notre canton au point de vue du nombre et de la répartition des habitations et jetons un coup d'œil sur la carte Dufour. A sa vue nous sommes tout d'abord frappés par le nombre considérable et la grande dissémination des maisons existant actuellement. En effet, sauf sur les falaises boisées et escarpées qui surplombent nos cours d'eau et sauf dans les bas-fonds humides, les maisons sont réparties sur toute la surface du territoire. Et ceci provient de l'énorme accroissement de la population et du fait que l'homme a partout trouvé l'eau, première condition de l'habitation, soit en creusant des puits jusqu'à la nappe souterraine, soit en captant les sources. La seconde remarque que l'on peut faire est que les agglomérations rurales ont toujours conservé des dimensions modestes, car si la maison isolée est l'exception, le très grand village n'existe pas non plus.

* * *

Une vue d'ensemble d'un village nous montre la manière dont les bâtiments qui le composent sont groupés sur le terrain. A Confignon, par exemple (*fig. 1*), chaque maison est orientée face au levant, parallèlement à la voie de communication. Et la route étant tracée suivant la même courbe de niveau, les habitations sont placées de la manière la plus naturelle, c'est-à-dire sur les terrasses du coteau. Il en résulte que chacune présente au spectateur les mêmes motifs sous le même angle. Cette circonsistance, loin de causer une impression d'ennui, augmente au contraire singulièrement l'effet produit par les toitures dont les séries se reproduisent à des hauteurs différentes tandis que la rangée supérieure se détache sur le ciel.

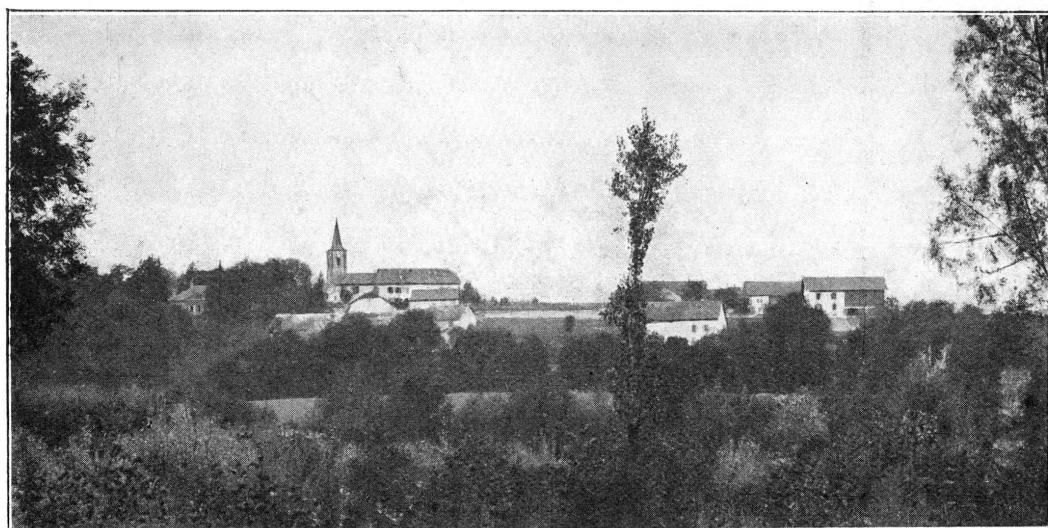


FIG. 1. — Le village de Confignon.

Les limites entre la campagne et le village sont peu définies, toutes les maisons paraissent entourées de verdure, ce qui provient des très grands espaces de terrain qui se trouvent entre chaque groupe. Les intervalles qui les séparent sont en effet assez considérables pour que la végétation domine les parties construites.

En approchant d'un village à l'écart du centre, nous constatons que ses abords sont heureusement dépourvus des constructions secondaires, disparates et choquantes, qui pullulent autour des grandes villes. Son aspect est d'une simplicité qui n'est pas très éloignée de la pauvreté et le charme qu'il dégage vient évidemment de la parfaite adaptation des constructions à leur but utilitaire et de la liaison intime qui existe entre elles et leur voisinage immédiat. Il n'y a pas de bon et de mauvais côté dans les maisons rurales et l'impression favorable qu'elles éveillent est ressenti aussi bien de la rue que du jardin. Les jardins potagers et les vergers forment une ceinture gracieuse, embellie par les fleurs et les arbres fruitiers plantés tout près des maisons

qu'ils ornent d'une parure rustique. Au delà c'est, sans transition, les prés et les champs qui s'étendent dans la campagne.

Le village genevois est composé de maisons modestes, construites suivant un type unique qui malgré de légères variantes se retrouve dans tout notre canton. Par exemple dans cette vue de Laconnex (*fig. 2*) toutes les maisons sont basses et recouvertes des mêmes toitures peu inclinées et ne faisant pas de saillie du côté des pignons. Et cette répétition des mêmes formes cause une impression agréable et dépourvue de monotonie. Les rangées des maisons s'alignent librement le long de la gracieuse courbure de la rue, interrompues ça et là par des groupes de verdure qui remplissent les vides qu'elles laissent entre elles. Le seul accent du tableau est dessiné par la

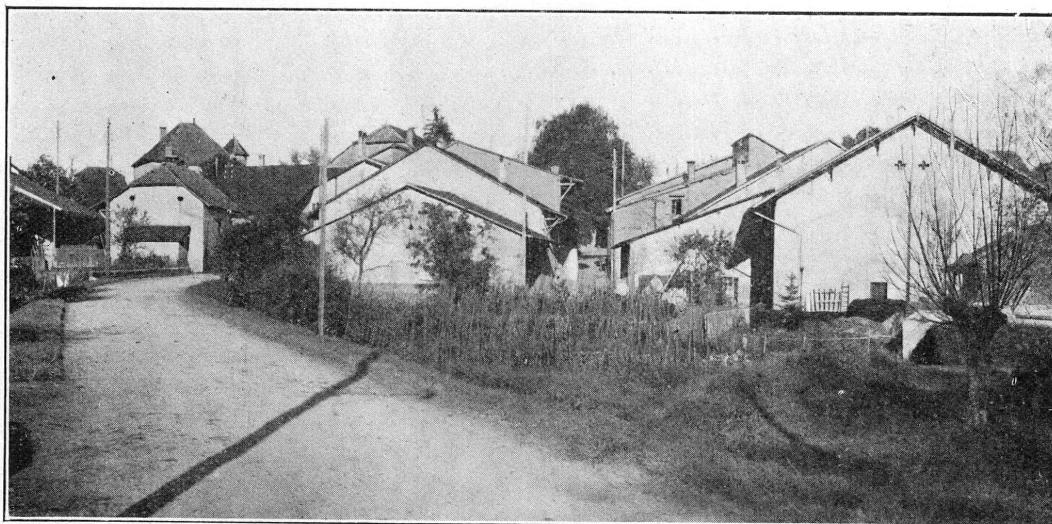


FIG. 2. — Laconnex. La rue et le château.

maison-forte qui domine de sa masse puissante l'humble ensemble des habitations anonymes qui se pressent autour d'elle. Et sa silhouette hardie se détache toujours du reste de l'agglomération, de quelque côté qu'on la considère.

* * *

Les anciens châteaux-forts, Epeisses, Peney, Gaillard sont tous en ruines, seule la tour du donjon d'Hermance n'a pas disparu. Par contre les gentilhommières et maisons-fortes qui servaient à la fois de ferme et d'habitation subsistent encore en assez grand nombre.

On rencontre un bon exemple de maison-forte datant du XVe siècle à Bardonnex. Elle a toutefois subi dernièrement des remaniements peu heureux qui font regretter

son aspect ancien. Le type de ces constructions s'écarte notablement de la maison rurale habituelle. L'ensemble trapu et robuste ne présente que de très petites ouvertures qui font ressortir par leurs dimensions le caractère rude et majestueux de l'édifice. La toiture à quatre versants ne fait pas de saillie sur les murs qui se terminent par un puissant profil en forme de boudin. L'escalier est placé à l'intérieur et n'est relevé par aucun motif sur la surface unie des façades. Le tout assez imposant a un aspect à la fois guerrier et campagnard qui n'est pas sans originalité.

Le château d'Arare, bien connu des promeneurs, date probablement de la fin du XV^e siècle. Il offre une silhouette plus mouvementée et des détails plus riches que la maison-forte de Bardonnex. L'escalier à vis qui donne accès aux étages est renfermé dans une tourelle fort pittoresque au bas de laquelle se trouve la porte d'entrée qui conduit aux deux pièces du rez-de-chaussée: la cuisine et la chambre contiguë. La porte et la fenêtre de la tour sont décorées avec soin et leurs profils se retournent en forme d'accolade au-dessus des ouvertures, motif fréquent jusqu'au XVII^e siècle. Au-dessus de la porte on voit encore les armes des premiers propriétaires. Le caractère guerrier de l'édifice est souligné par les meurtrières qui permettaient aux habitants une défense efficace, au temps où les coups de main étaient encore fréquents.

* * *

A côté du pouvoir civil qui a laissé des traces si importantes dans la campagne genevoise, l'église et, dès la Réforme le temple, formaient aux époques de grande piété le véritable centre du village, et leur clocher se détachant des toitures signalait au loin la puissance de l'Eglise de Genève. Les anciens temples ont subsisté jusqu'à nos jours en plus grand nombre que les châteaux et leur silhouette gracieuse a inspiré nos meilleurs artistes.

Ces édifices ont été remaniés à plusieurs reprises, mais leur individualité a été en général respectée. Je mentionnerai à ce propos le temple de Céligny, dont les cloches sont encore logées comme autrefois dans deux ouvertures pratiquées dans le pignon de la façade qui dépasse la toiture de la nef et se détache sur le ciel. Les vieux arbres sont encore fréquents aux abords des anciennes églises, sur la place ou dans le cimetière, et confèrent à l'ensemble un cachet pittoresque.

De beaux morceaux d'architecture existent encore à l'intérieur des édifices religieux dans la campagne. Les chœurs d'Hermance et de Satigny sont particulièrement bien conservés et ont été jugés dignes d'être restaurés. Comme décoration intérieure, citons encore les intéressantes peintures murales qui ornent l'église de Confignon et les anciennes stalles de Jussy.

Parmi les temples datant du XVIII^e siècle, celui de Chêne-Bougeries est une construction charmante, encadrée d'arbres superbes, qui a longtemps été méprisée mais a retrouvé récemment un regain de faveur. Son élégant fronton est surmonté

d'un clocheton ajouré et sa façade est décorée d'un péristyle occupant toute la largeur de l'édifice qui est de forme elliptique et aménagé en amphithéâtre. Par derrière s'étend un des beaux cimetières des environs de Genève.

* * *

Après cette rapide promenade dans la campagne genevoise, au cours de laquelle nous avons eu l'occasion de remarquer la note pittoresque qu'y ajoute le village, nous nous proposons d'analyser celui-ci en entrant dans quelques détails.

Nous ferons tout d'abord remarquer que le village genevois n'est jamais constitué par des constructions isolées, bien que l'on en rencontre quelques-unes à côté de celles appartenant au type habituel. Dans celui-ci, un certain nombre de maisons sont appuyées les unes contre les autres et placées en rangée. L'ensemble est abrité par un toit en pente douce et à deux versants, qui est toujours dépourvu d'ouvertures et recouvert de tuiles creuses. Chacune des maisons qui composent une rangée est complète et séparée de sa voisine par un mur mitoyen qui ne dépasse pas la toiture. Ce mur est perpendiculaire aux grandes faces du groupe ainsi qu'au faîtage.

Dans la règle chaque maison comprend une habitation, une grange et une écurie¹.

La maison isolée reproduit du reste le même schème que lorsqu'elle est construite en rangée. Ses petites faces, du côté des pignons, étant en général dépourvues d'ouvertures, semblent attendre la maison suivante qui viendra s'appuyer contre elle.

A la fin du XVII^e siècle, la silhouette générale des bâtiments change; les toitures, à pente plus raide, sont recouvertes de tuiles plates. Toutefois la disposition des locaux et l'architecture des maisons continuent à obéir aux méthodes primitives. Le village, malgré ces modifications de détail, garde le même aspect.

* * *

HAMEAU FORMÉ PAR UNE SEULE RANGÉE DE MAISONS.

Il existe, dans le canton de Genève, plusieurs hameaux rudimentaires qui ne comportent qu'une seule rangée de maisons. Leur situation isolée, à l'écart de toute agglomération, permet de ne pas les rattacher à d'autres villages et leur confère une existence individuelle.

L'orientation de ces mas, dont Passeiry (fig. 3) est un bon exemple, n'est pas constante. On remarque toutefois que celle des grandes faces et du faîtage correspond le plus souvent à la direction N.-E., S.-O. suivie par les vents dominants. Les petites faces, du côté des pignons, leur sont exposées, tandis que la toiture et les façades principales sont à leur abri. Cette règle est surtout respectée lorsqu'un terrain

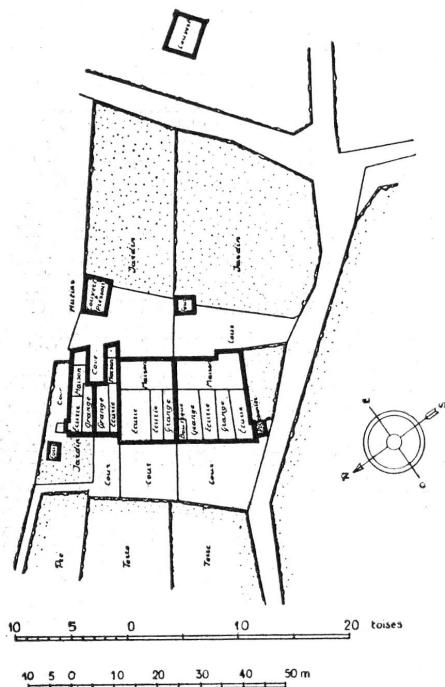
¹ Nous nous servirons, dans cet exposé, du terme d'écurie au lieu de celui d'étable qui serait plus exact mais ne figure pas sur les anciens plans.

plat a permis de choisir à volonté l'orientation de l'immeuble. Par contre, dans les terrains à forte pente, le bâtiment est de préférence placé suivant les courbes de niveau.

En ce qui concerne l'implantation du hameau par rapport à la voie d'accès, on constate qu'il est souvent placé tout naturellement à front de route. Mais lorsque celle-ci, comme c'est le cas à Passeiry, est tracée dans la direction N.-S., la règle que nous énoncions ci-dessus l'emporte et le bâtiment se trouve placé perpendiculairement à la voie d'accès.

CANTON DE GENEVE
PASSEIRY

- 1784 -
Plan de vérification
(Archives d'Etat)



- 1922 -

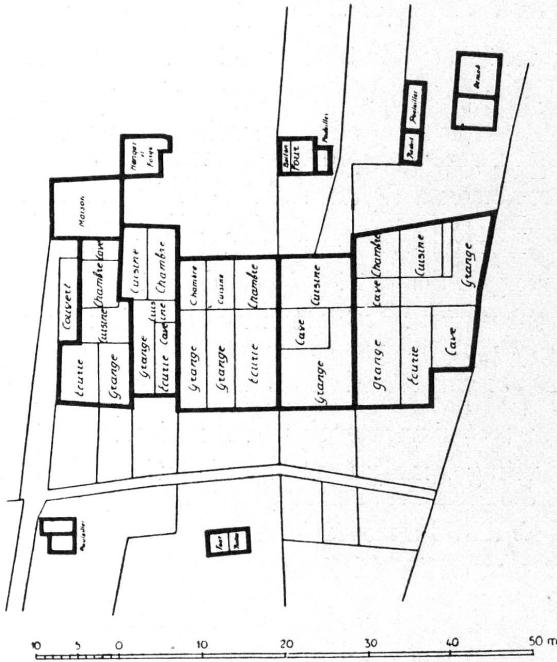


FIG. 3. — Passeiry, 1784 et 1922.

Dans un plan de 1734¹, nous retrouvons déjà les mêmes dispositions qu'en 1784. Un seul bloc, composé de quatre maisons, accolées et séparées les unes des autres par des murs mitoyens parallèles aux petites faces. Un hameau de ce genre, réduit à sa plus simple expression, constitue la cellule première de l'agglomération rurale.

Les dispositions intérieures des maisons, qui appartiennent à quatre propriétaires différents, se répètent chaque fois semblables. Dans chacune nous retrouvons d'un côté l'habitation² et, de l'autre, les locaux indispensables à l'exploitation rurale:

¹ Grosjean N° 69 fol. 17. Archives d'Etat.

² Désignée dans le plan par le terme de maison.

la grange et l'écurie. La profondeur de chaque membre varie peu, les décrochements importants étant toujours coûteux et par conséquent incompatibles avec une architecture utilitaire. Par contre, les largeurs diffèrent sensiblement d'une section à l'autre. Notons à ce propos que la plus grande, au S.-O., renferme deux granges et deux écuries.

Les bâtiments secondaires ne jouent pas un rôle vital dans l'architecture rurale genevoise, les parties essentielles qui sont l'habitation, la grange et l'écurie, étant toujours réunies sous le même toit. Nous voyons pourtant figurer, sur le plan, quel-



FIG. 4 — Peissy.

ques bâtiments isolés et peu importants: les fours à pain et deux hangars¹, dont l'un abrite le pressoir. A l'angle du mas, à l'ouest, le pigeonnier.

Voyons maintenant comment sont aménagés les abords immédiats du bloc. Les grandes cours qui dégagent le bâtiment sur toute sa longueur, se prolongent jusqu'à la route qu'elles relient à la construction. Au-delà de la cour de ferme commencent, sans transition, les terres, les prés et les hutins. Du côté des habitations, et sur toute leur largeur, les jardins potagers s'étendent jusqu'à la route et au chemin secondaire. Deux autres jardins sont aménagés le long des petites faces du bloc. Les jardins et les cours sont entourés de haies vives qui représentent le genre de clôture habituel.

¹ Le terme local est « couvert ».

La vue photographique¹, prise du côté des granges et des écuries confirme l'impression de simplicité et de tranquillité qui ressort à la lecture du plan. Les subdivisions intérieures apparaissent clairement et la répétition des mêmes motifs, par exemple les portes des granges et les consoles de l'avant-toit, à l'abri duquel sont entreposés les instruments agricoles, suffit à conférer à l'ensemble un caractère très particulier.

Du côté du jardin, comme on peut le voir à Peissy (*fig. 4*), les éléments constitutifs d'un bloc construit en rangée sont encore plus restreints. Seules les ouvertures des fenêtres animent la façade sur laquelle le toit fait une faible saillie. Malgré la pauvreté des moyens employés, l'ensemble forme un charmant tableau, admirablement mis en valeur par le paysage environnant.

Le relevé de l'état actuel du hameau de Passeiry permet de constater que l'aménagement primitif a subsisté jusqu'à nos jours, malgré quelques modifications de détail. Nous retrouvons un propriétaire de plus qu'en 1784 et son immeuble, qui s'étend jusqu'à la route, a utilisé la moitié du grand bâtiment de droite. En outre, une nouvelle construction a été attachée à l'angle opposé du bloc qui se trouve relié au hangar primitivement isolé. Les bâtiments secondaires sont plus nombreux, mais le caractère général n'a guère varié depuis 1734; malgré les rénovations partielles, les éléments essentiels ont été maintenus.

Non loin de Passeiry, le hameau de La Revennaz reproduit les mêmes dispositions. Le mas, placé perpendiculairement à la voie d'accès, est aussi composé de quatre immeubles semblables, construits en une seule rangée et abrités par un toit à deux pentes. Nous retrouvons les granges et les écuries d'un côté de l'immeuble et les habitations de l'autre; les grandes faces regardent le S.-E. et le N.-E.

Au Cannelet, l'immeuble est construit sur le même plan, mais le hameau est un peu plus important, car une seconde construction parallèle s'élève au N.-E. de la cour. Elle appartient à un seul propriétaire et comporte une habitation avec un pressoir et une cave.

* * *

PETIT HAMEAU.

Epeisses en 1784 (fig. 5).

Passons maintenant à l'étude d'un petit hameau formé par la réunion de quelques immeubles construits en rangées comme à Passeiry. Constatons, tout d'abord, que tous les bâtiments sont bien des maisons rurales car tous comprennent une habitation, une grange et une écurie. Nous sommes de nouveau en présence de la demeure familiale du villageois, construite entre cour et jardin.

¹ Genava, I, fig. 5, p. 134.

Au moyen âge, Epeisses était un petit bourg fortifié et défendu par un château aujourd'hui disparu. Mais depuis longtemps ce village, bâti sur un promontoire dominant le Rhône, a perdu tout caractère militaire.

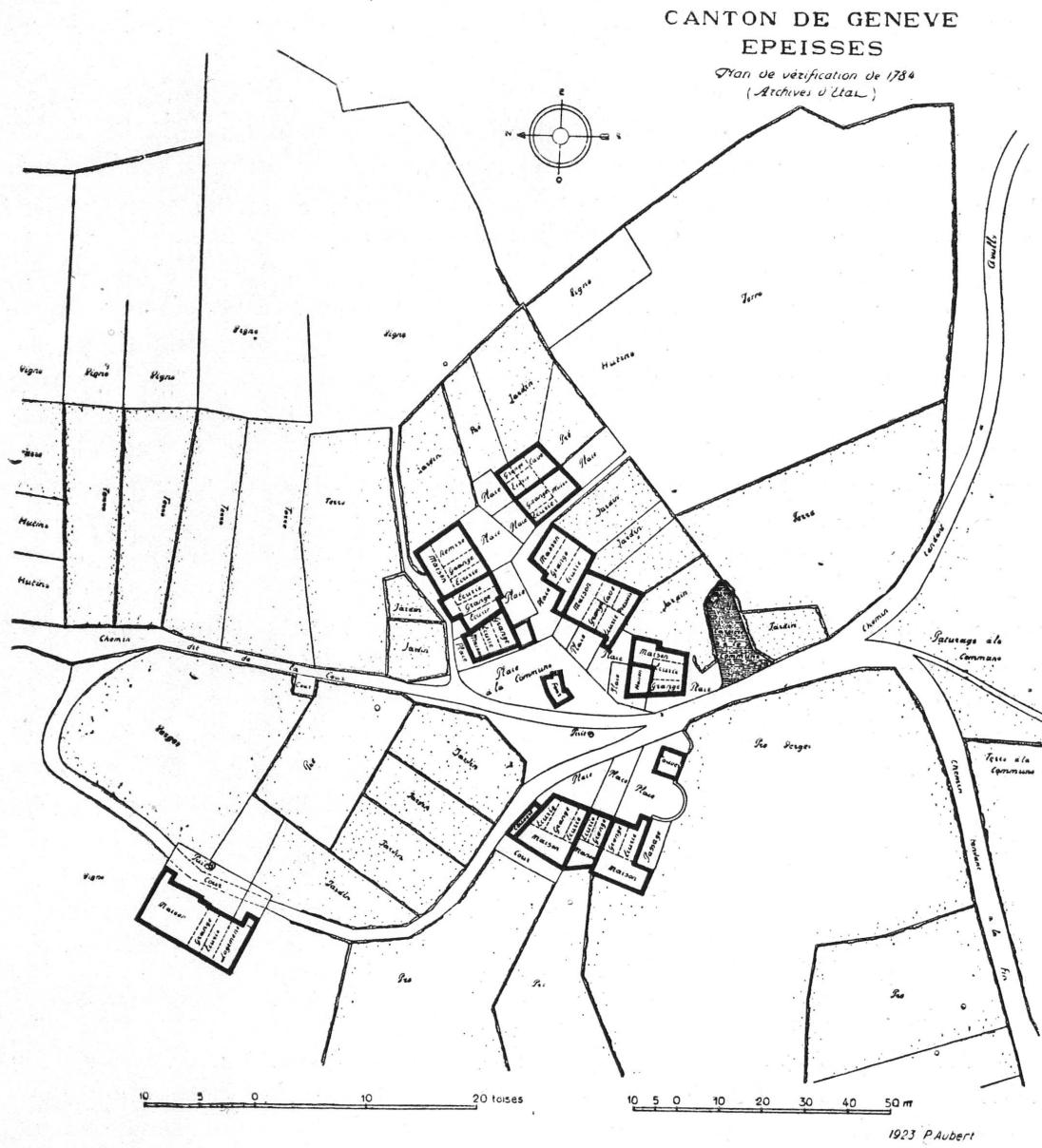


FIG. 5. — Epeisses.

Le centre de la place du village est occupé par le four banal et le puits, disposition que l'on retrouve à Athenaz. La plupart des groupes sont orientés suivant une ligne

N.-E., S.-O. Ils sont séparés de la place par leurs cours particulières¹, ce qui fait que l'espace laissé libre devant les constructions est relativement considérable. On remarquera que plusieurs immeubles, au N.-E., n'ont pas d'accès direct sur la voie publique et leurs habitants doivent, pour s'y rendre, emprunter les cours de leurs voisins. Notons, en passant, que nous retrouvons dans cette série de mas, construits sans exception sur une seule rangée, les deux modes principaux de subdivision intérieure que nous avions désignés dans un précédent article par les termes de Types I et II².

Une particularité du village d'Epeisses réside dans le fait qu'une bonne partie des anciens terrains communaux a subsisté. Outre la place du village, la carrière et quelques petites parcelles, ils comprennent les pentes boisées et escarpées du Rhône, qui n'ont pu être défrichées.

Passons à l'analyse des groupes de maisons qui composent le village.

A. *Groupe du N.-O.* Au N.-O. et au bord d'une voie secondaire se trouve une ferme isolée qui est restée un peu à l'écart du hameau proprement dit. Elle comprend, réunis sous le même toit, l'habitation, la grange et l'écurie, plus un logement. Dans la cour qui englobe une partie du chemin se trouve un puits particulier.

B. *Groupe du S.-O.* Il appartient à trois propriétaires, mais chaque immeuble présente le même plan. A l'ouest les habitations qui sont placées à la suite les unes des autres; elles donnent sur les prés et les vergers; quant aux jardins, ils sont cette fois placés de l'autre côté de la route. A l'est les granges et les écuries qui sont dégagées par leurs cours du côté de la place. Les deux immeubles de tête sont les plus grands et possèdent chacun un hangar dont l'un est adossé, et l'autre isolé. Celui-ci est construit dans la cour et relié au bâtiment principal par un mur de clôture tracé en demi-cercle.

C. *Groupe Nord.* Le premier bâtiment fait face à la place et ses subdivisions intérieures sont exceptionnellement établies dans le sens du grand axe du bloc. Les granges et les écuries des deux immeubles suivants donnent sur la prolongation de la place, et les habitations sur les jardins dont elles sont séparées par un chemin de dévestiture. Dans le troisième immeuble, le plus grand, une remise a été aménagée.

D. *Groupe Est.* Les deux immeubles du groupe Est, placés en face du groupe précédent, présentent le même plan mais renversé. Les granges et les écuries font, de nouveau, face à la place, et les habitations se retrouvent par derrière, du côté de la campagne.

¹ Désignées sur le plan par le terme de place.

² Dans le premier type, les subdivisions traversent toute la construction, perpendiculairement au faîtage et d'une face à l'autre. Dans le second type, l'habitation est placée derrière la grange et l'écurie. P. AUBERT, *L'ancienne maison rurale dans le canton de Genève*, Genava, I, p. 132.

E. *Groupe central.* Ce bloc, de forme irrégulière, et dont les façades sont découpées en forme de dents de scie, s'élève entre le groupe précédent et celui qui est près de la carrière. Il est séparé de ces deux rangées par de très petits intervalles servant de dégagements, du côté de la place, aux terres et aux jardins avoisinants. Le bloc est composé de deux immeubles dont le second possède, derrière la grange et l'écurie, qui sont diminuées d'autant, une cave et un pressoir.

F. *Groupe au Sud.* Les dispositions intérieures de ce dernier groupe, situé à l'angle de la place, semblent avoir été remaniées.

Le XIX^e siècle a apporté peu de changements dans l'aspect de ce village placé à l'écart de la grande circulation. Toutefois la grande place publique a disparu. Elle a presque entièrement été englobée dans les propriétés voisines et remplacée par de simples chemins qui, dès lors, desservent directement chaque maison. Les constructions neuves sont rares, mais quelques anciens immeubles, parmi lesquels le four, ont disparu.

* * *

VILLAGE FORMÉ PAR UNE RANGÉE D'IMMEUBLES EN BORDURE DE LA ROUTE.

Plan-les-Ouates, 1755-1923 (fig. 6) ¹.

Plan-les-Ouates est, à l'origine, composé de quelques mas alignés à la suite les uns des autres le long d'une voie de communication droite et de niveau. Ce village a subi des transformations profondes et s'est notamment agrandi de 1755 à nos jours. L'agglomération n'existe, tout d'abord, que d'un seul côté de la route, dont la direction N.-E. - S.-O. détermine l'orientation de tous les immeubles. En face s'étend un terrain communal d'un seul tenant et dépourvu de toute construction. Le morcellement général du terrain a été effectué en bandes allongées, de dimensions inégales, et perpendiculaires à la route; quelques parcelles sont divisées à nouveau dans le sens de la profondeur.

En 1755, le village est constitué par trois mas distincts, divisés respectivement entre quatre, douze et huit propriétaires². Le bloc de quatre immeubles est identique à celui de Passeiry; les maisons, séparées par des mitoyens, sont construites sur une seule rangée. Les deux autres groupes appartiennent à un type un peu plus com-

¹ Afin d'avoir sur la même planche la représentation du village à deux époques différentes, nous avons reporté sur une copie du cadastre actuel l'état des lieux en 1755. Le cadastre actuel, sur lequel les maisons sont hachurées, est dessiné en traits fins; les bâtiments existant en 1755 sont indiqués en traits forts.

² Notons que, dans le plan de 1755, les cours ne sont pas différenciées des bâtiments. Elles sont confondues avec ceux-ci et indiquées aussi en traits forts.

plié. Seuls quelques immeubles occupent toute la profondeur du bloc, les autres sont adossés et soudés par leur face arrière qui devient mitoyenne.

Au début du XIX^e siècle, le village est déjà plus important, mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'il continue à ne s'étendre que d'un seul côté de la route, le terrain au S.-E. restant libre.

Le groupe central s'est étendu à l'ouest, jusqu'au chemin secondaire, des deux côtés duquel s'élèvent, à front de route, deux maisons isolées. En outre nous consta-

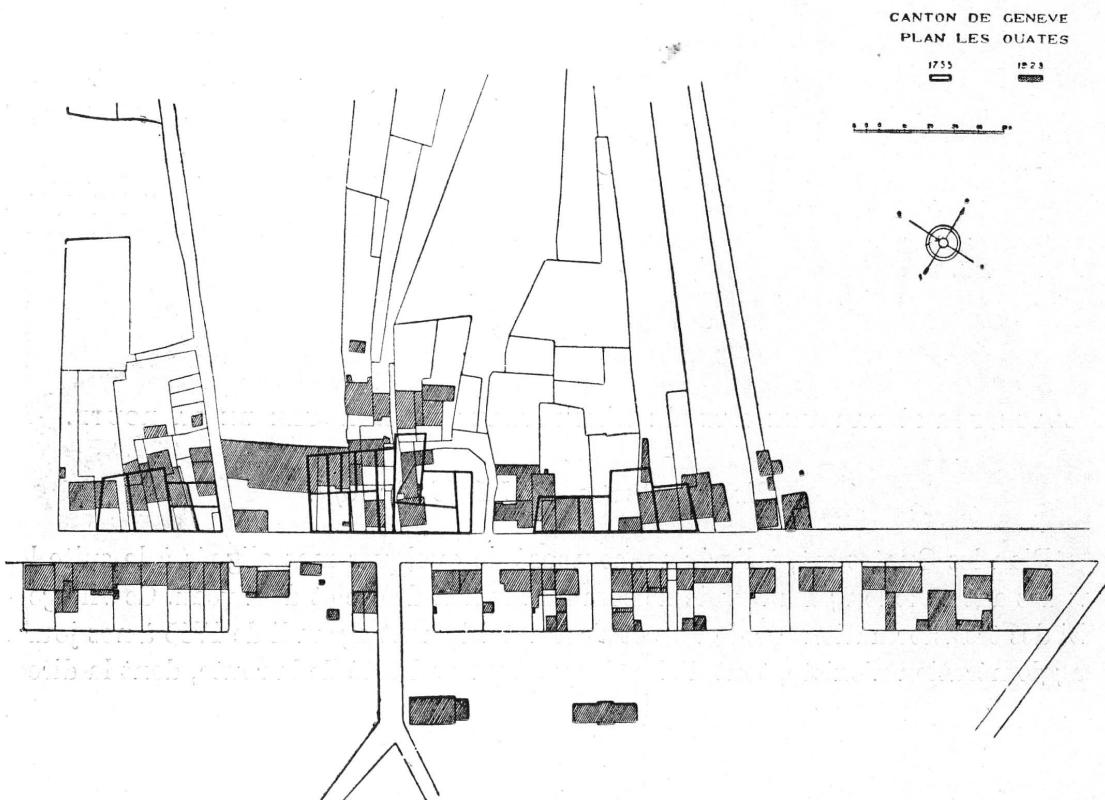


FIG. 6. — Plan les Ouates, 1755-1923.

tons la présence d'un nouveau mas qui se trouve placé, non pas au bord de la route, mais derrière le groupe principal et à une assez faible distance de celui-ci. Sur ce point il y a donc deux rangées d'immeubles, séparés par l'arrière-cour qui est reliée à la route par une voie secondaire coudée en forme de L. Enfin le groupe N.-E. a vu son centre disparaître et a donné naissance à deux nouveaux blocs qui ont été agrandis sur les ailes extérieures.

Actuellement, le village s'étend encore du côté de Genève, mais les changements apportés au noyau original sont en somme insignifiants. Par contre, au S.-E., le grand pré, dépourvu jusque-là de constructions, a été morcelé. Toute une série de

nouvelles habitations sont alignées en face des anciennes et l'espace qu'elles occupent dépasse d'un bon tiers la largeur du village primitif. Le parcellement de ces nouveaux groupes est régulier et les maisons construites sur une seule rangée sont groupées par séries de deux, trois ou quatre immeubles, exceptionnellement neuf à l'extrémité S.-O. Elles sont placées à front de route, légèrement en retrait, et sont toutes accompagnées d'un petit jardin, de la même largeur que l'immeuble et d'une profondeur double. Dans quelques-uns de ces jardins, on remarque de modestes constructions secondaires.

L'agglomération a perdu son caractère purement rural, les nouvelles habitations familiales créées au cours du XIX^e siècle étant aménagées pour les besoins d'une nouvelle couche de population dont les occupations sont plus bourgeoises qu'agricoles.

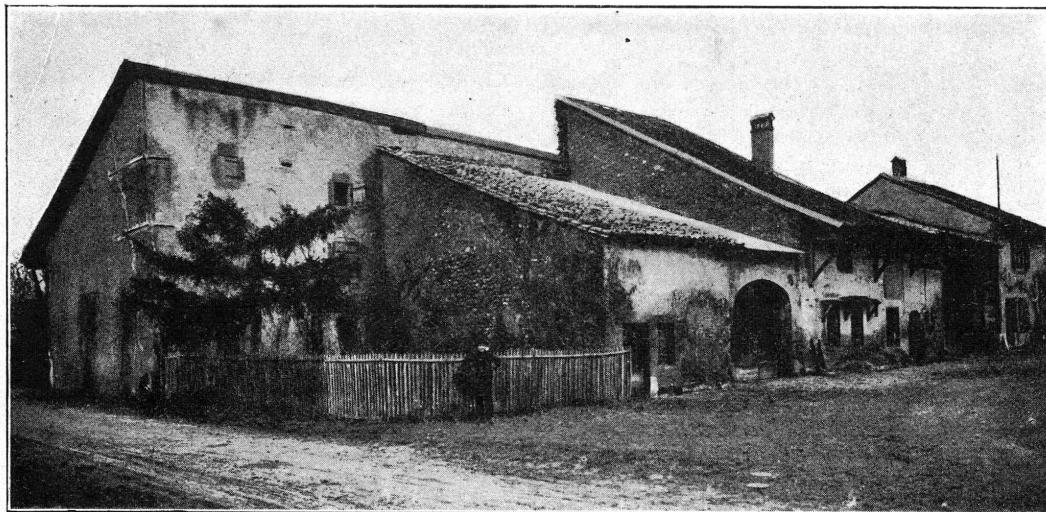


FIG. 7. — La Petite Grave.

* * *

TYPES DE BLOCS CONSTRUITS.

En examinant le village de Plan-les-Ouates, nous avons été mis en présence d'un nouvel élément constitutif de l'agglomération rurale: le mas de maisons groupées non plus sur une seule ligne comme à Passeiry, mais en rangées doubles ou même triples dans certains cas. Ces différentes dispositions, qui apparaissent clairement à l'extérieur, confèrent à chaque groupe un aspect particulier.

Dans le bloc en rangée double, les maisons placées au centre n'ont qu'une seule face dégagée, les trois autres étant mitoyennes. Chaque maison est recouverte par

la portion correspondante d'un des versants de la toiture, et le mitoyen arrière parallèle aux grandes faces correspond au faîte (fig. 7). Si les immeubles ne sont pas tous de même importance, leurs faîte sont bien placés dans le même plan vertical mais peuvent se trouver à des hauteurs différentes. Ils dessinent alors sur le ciel des lignes brisées d'un aspect inattendu, tandis que les mitoyens des immeubles hauts dominent les toitures des immeubles bas.

Dans les rangées doubles, chaque petite face appartient à deux propriétaires différents. Le pignon, si la moitié de gauche et celle de droite sont construites sur le même alignement, est divisé verticalement du faîte jusqu'au sol par la ligne de

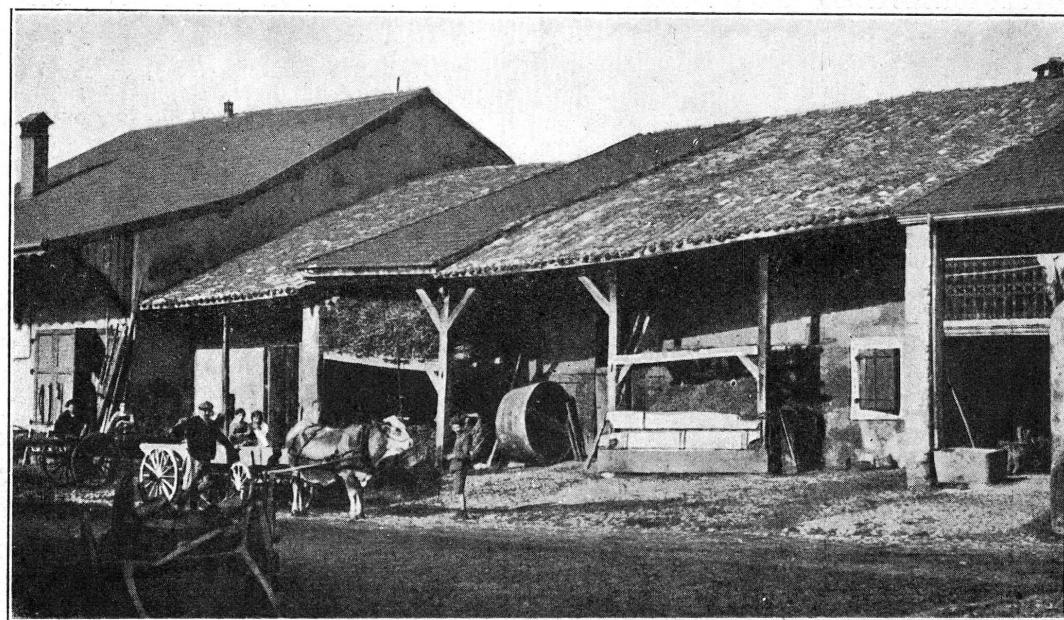


FIG. 8. — Les hangars de Sesenove.

démarcation des deux parcelles. La subdivision intérieure est nettement accusée si l'un des propriétaires a réparé son immeuble tandis que son voisin l'a laissé dans l'état primitif.

L'aspect individuel des blocs construits varie suivant la prédominance de tel ou tel caractère secondaire.

Parfois les avant-toits, très saillants, sont supportés par les murs mitoyens et des poteaux intermédiaires reposant sur le sol. Ces avant-toits abritent souvent à mi-hauteur un plancher volant sur lequel sont entassés les fagots et la paille, tandis que la partie inférieure sert de remise pour les chars (fig. 8).

D'autres blocs tirent leur originalité des modifications apportées à leur silhouette par des transformations successives. Mais ces éléments différents s'harmonisent entre

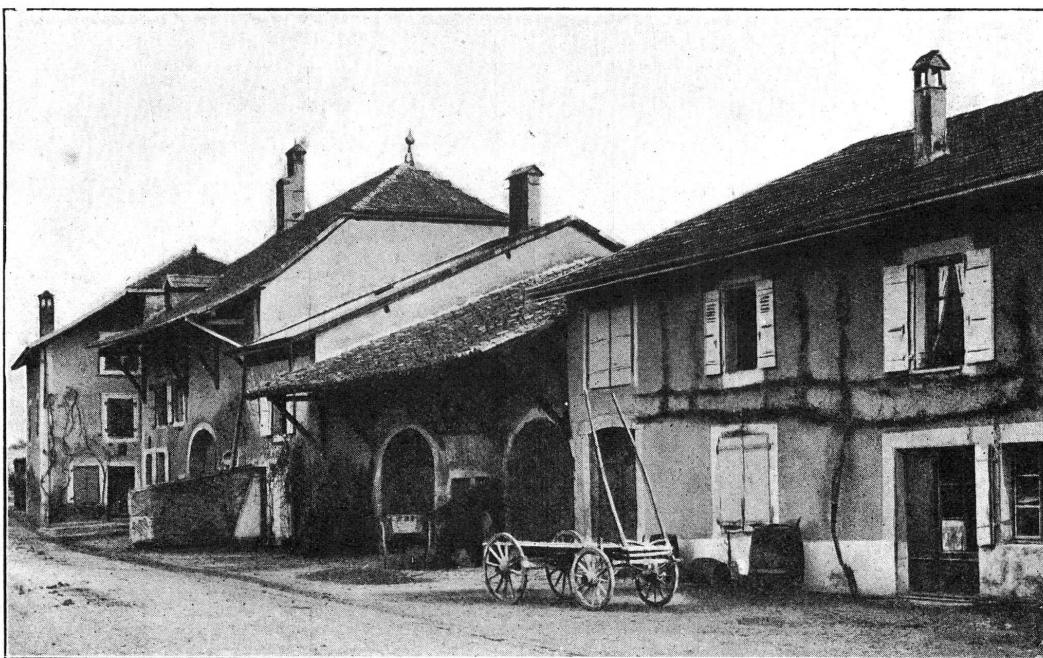


FIG. 9. — Une rue à Cartigny.

eux. La ferme basse, à toiture en pente douce, voisine avec l'immeuble cossu du XVIII^e siècle (fig. 9). Souvent de petites différences dans la hauteur des toitures, toujours dépourvues d'ouvertures, suffisent à donner une impression de laisser-aller pittoresque. De même des façades, ou des parties de façades en retrait ou en saillie sur l'alignement général, donnent naissance à des jeux de lumière et d'ombre.

Il suffit de peu de chose pour mettre un accent inattendu dans une série de façades semblables et pour introduire de la vie dans un ensemble composé d'éléments identiques.

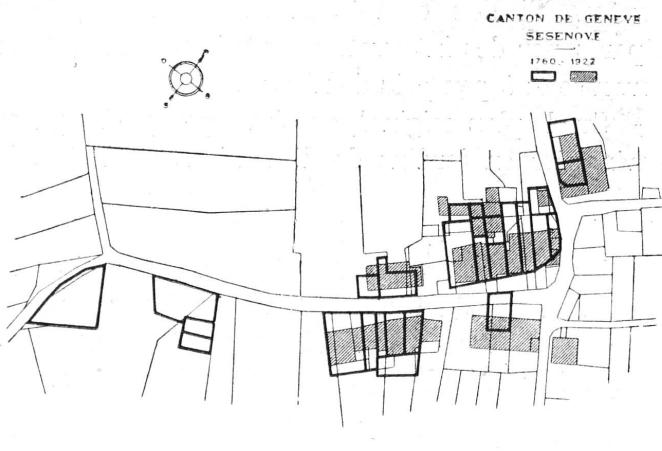


FIG. 10. — Sesenoble, 1760-1922.

Toutefois la répétition des mêmes motifs n'est jamais fatigante, mais donne naissance à une impression de calme et d'unité, exempte de monotonie.

* * *

VILLAGES DIMINUÉS.

A Plan-les-Ouates nous avons assisté à la transformation, au cours des âges, d'un petit hameau en un village plus important dont les maisons se succèdent maintenant à intervalles rapprochés et des deux côtés de la route. Tel n'a pas toujours été le cas: Lully, Evordes ou Sesenove renfermaient plus d'habitants au moyen âge qu'au XVIII^e siècle.

Prenons comme exemple Sesenove (*fig. 10*). Dans ce village, les deux groupes, au S.-O., qui ont disparu avant 1810, sont déjà désignés en 1760 sous le terme de masures.

Tel qu'il est resté, Sesenove offre l'aspect d'un charmant village genevois aux lignes tranquilles qui s'harmonisent admirablement avec le paysage environnant, au milieu duquel les maisons basses ne se détachent que peu du terrain avec lequel elles semblent faire corps. C'est l'arrière-plan de montagnes, la belle silhouette du Mont-de-Sion qui domine le hameau presque dissimulé dans un repli du sol.

Les parcelles des deux groupes les plus grands sont perpendiculaires à la route et d'une forme étroite et allongée. Le groupe le plus important est divisé par une arrière-cour très étroite et parallèle à la rue, en deux blocs placés l'un derrière l'autre. Si l'on compte la maison isolée, les mas sont au nombre de sept; séparés par des intervalles assez importants, ils se répartissent le long d'une voie sinuuse et à peu près de niveau.

Sur le plan original, on remarque que les parcelles aux abords des maisons sont aménagées en jardins de dimensions modestes. Elles forment, entourées de tous côtés par les prés et les champs plus grands, comme un îlot divisé en très petites cellules par les limites de propriété.

En ce qui concerne les bâtiments, on voit, en confrontant le plan de 1760 avec celui de 1922, s'affirmer la tendance à regrouper entre un moins grand nombre de propriétaires les maisons adossées. Notons à ce propos que le grand groupe d'angle, composé en 1760 de sept immeubles distincts, n'en comprend plus que deux en 1922.

* * *

HAMEAU DONT LES MAISONS BORDENT LES DEUX CÔTÉS D'UNE PLACE.

Abordons maintenant l'étude d'un hameau dont les maisons sont placées des deux côtés d'une place. Nous trouvons cette disposition à Sierne.

Ce village, bâti sur un promontoire qui domine une courbe de l'Arve, est facilement accessible par le sud, le terrain étant plat de ce côté. Les constructions, séparées par des jardins ou par les étroits dégagements des arrière-cours, bordent des deux côtés une courte rue, orientée dans la direction N.-E.-S.-O., qui constitue la place du village. Elle bute au nord contre le cimetière et se prolonge, à droite et à gauche, par des chemins à forte pente qui descendent vers la rivière.

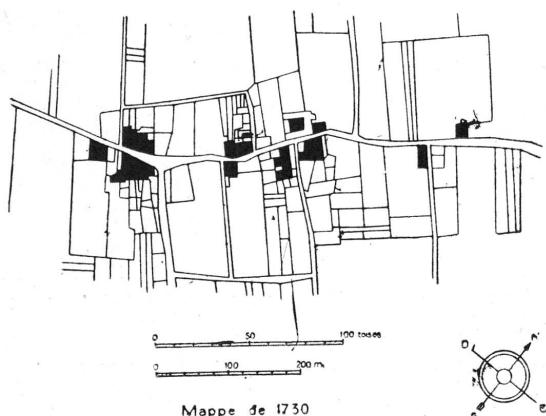
Presque tous les immeubles sont construits sur une seule rangée et leurs façades principales font front à la place. Au S.-E. il n'y a qu'une seule série d'habitations groupées et trois maisons isolées; la partie située au N.-O. est beaucoup plus dense et deux fois plus étendue que l'autre. On y remarque deux maisons placées entre cour et jardin, ainsi qu'un four et quatre puits. A proximité immédiate des habitations, les jardins et les vergers à la suite desquels s'étendent les terres et les vignes.

* * *

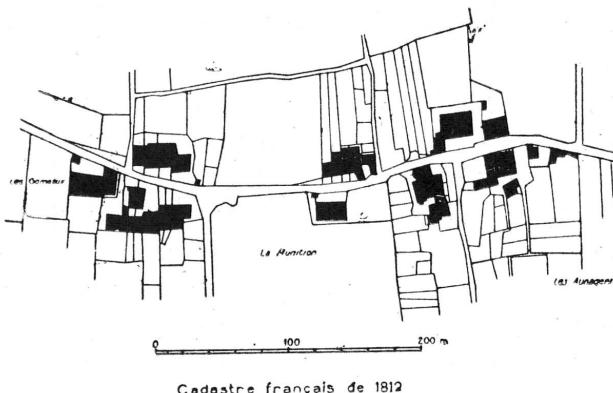
PETIT VILLAGE
A FRONT DE ROUTE.

Puplinge en 1730 et en 1812 (fig. 11).

On remarque trois points de concentration, mais le village n'a pas de centre nettement déterminé. Les huit ou dix groupes qui le composent sont placés en ordre dispersé et à une assez grande distance les uns des autres; les prés et les champs s'étendent entre eux jusqu'à la route, au tracé sinueux et orientée dans la direction N.-E.-S.-O. Des chemins de dévastiture, qui y aboutissent, divisent à distances régulières les groupes de parcelles. D'une manière générale les immeubles font face à la route dont ils sont séparés par les cours. Il y a quelques maisons isolées, mais la plupart sont réunies par petits groupes comprenant au maximum une dizaine d'immeubles. Les blocs sont construits en rangées simples, doubles ou triples, ou présentent une combinaison de ces différents systèmes.



Mappe de 1730



Cadastral français de 1812

FIG. 11. — Puplinge en 1730 et en 1812.

En 1812 le village s'est accru, mais les changements sont en somme peu importants. Au centre, les parcelles de terrain ont été regroupées en deux blocs de grandes dimensions.

De nos jours on constate, sauf au centre du village qui a de nouveau été morcelé, une diminution du nombre des parcelles dont plusieurs ont été réunies. De même, les rangées construites, à l'origine composées de membres très étroits, ont vu diminuer le nombre de leurs subdivisions et de leurs propriétaires. Des maisons neuves se sont glissées entre les anciens groupes, sur les espaces libres autrefois occupés par les champs. Quant au réseau des voies de dégagement, il a subsisté à peu près tel quel.

* * *

RÔLE DU TERRAIN DANS L'ORIENTATION DES IMMEUBLES.

Vernier en 1807 et en 1923 (fig. 12).

Dans ce village, les dénivellations du terrain jouent un assez grand rôle. La partie principale de l'agglomération est construite au bord d'un plateau dominant le Rhône et le long d'une rue droite et de niveau, qui va du N.-E. au S.-O. et détermine l'orientation des maisons.

Au N.-O. de cette rue, les constructions ne sont pas encore nettement agglomérées. Il n'y a de ce côté, aux environs de 1800, que trois groupes d'immeubles d'importance inégale. Mais au S.-E. et face au Rhône, les mas sont plus rapprochés. Sur un point il y a même double alignement, un gros immeuble étant placé derrière une arrière-cour qui forme un embryon de rue. Entre les blocs, plusieurs voies de dégagement assurent la dévestiture des terres éloignées. A son extrémité, au S.-O., la rue principale bute à angle droit contre une voie perpendiculaire qui descend à gauche et à droite vers le Rhône. Du côté gauche la pente est assez forte et les maisons sont, comme les autres, placées dans le sens du terrain; les faîtages des toitures forment ainsi un angle droit avec la voie de dégagement. Dans cette partie du village, l'orientation des bâtiments est déterminée non pas par la direction de la rue mais par les dénivellations du terrain. Les immeubles s'étagent les uns au-dessous des autres, séparés par les jardins et les cours. Il est bon de remarquer à ce propos que chacun de ces immeubles, formé parfois de quelques maisons groupées en rangée, est unique. En effet, aucune des cours ne donne naissance à une voie secondaire, qui pourrait se développer perpendiculairement à la voie principale et être bordée de constructions. Chacune de ces cours se termine à l'extrémité des immeubles qu'elle sépare et, tout de suite après, commencent les parcelles cultivées.

D'une manière générale, le réseau des voies de communication est assez som-

maire dans les villages genevois, aussi retrouvons-nous cette même disposition observée ailleurs et dans des cas semblables (Bernex-Confignon, *fig. 15 et 16*).

A l'entrée du village et vers le temple, les maisons d'un petit noyau isolé s'élèvent sur un replat du terrain et le long d'une route qui suit la direction N.-E., S.-O. Le chemin à forte pente qui les relie au village n'est pas bordé de constructions. Il en est de même à Bourdigny et à Saconnex au-delà d'Arve. Dans ces deux localités, les groupes de Saconnex-dessus et Saconnex-dessous, Bourdigny-dessus et Bourdigny-dessous sont aussi chaque fois construits sur deux replats du terrain, reliés par des chemins à forte pente le long desquels ne s'élèvent pas d'immeubles.

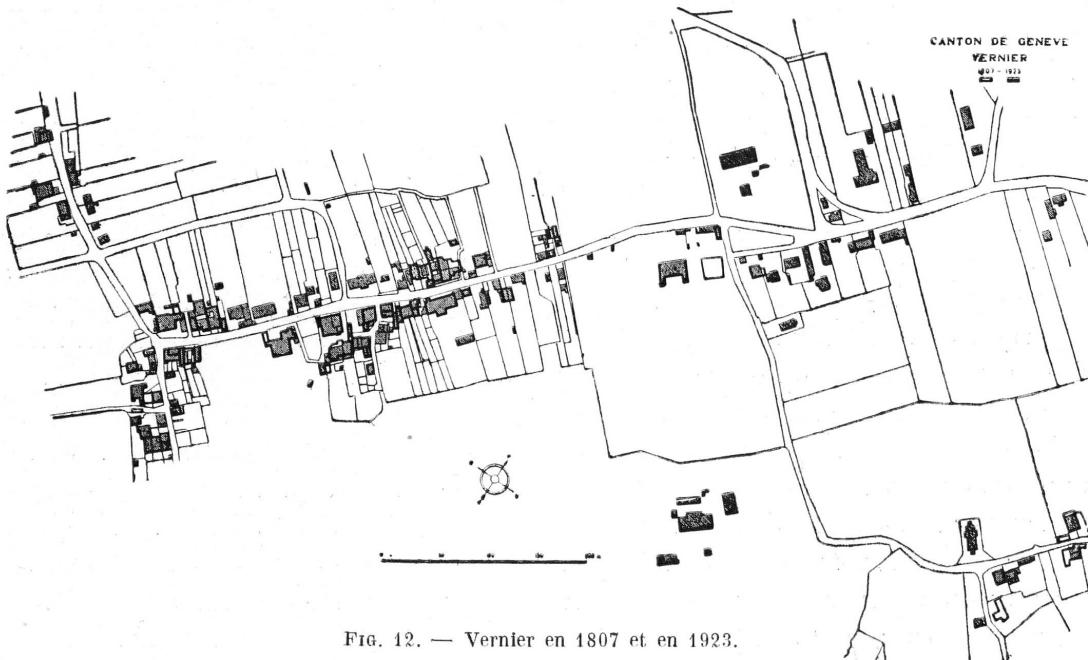


FIG. 12. — Vernier en 1807 et en 1923.

A Vernier, nous remarquons que les tendances anciennes ont continué à se développer au cours du XIX^e siècle. Les maisons neuves se sont massées sur les mêmes points et ont donné à la voie principale l'aspect d'une rue presque entièrement construite.

* * *

LES GRANDS DOMAINES DU XVIII^e SIÈCLE.

La place qu'occupent à Vernier les grands domaines de luxe du XVIII^e siècle est trop importante pour que nous ne nous y arrêtons pas un instant. Nous en rencontrons trois, restés intacts jusqu'à nos jours y compris les terres qui en

dépendent, et qui ont complètement arrêté le développement de l'agglomération sur les emplacements qu'ils occupent encore. Tous trois sont construits à la vue et dominent les pentes qui descendent jusqu'au Rhône.

Dès le début du XVIII^e siècle un grand nombre de riches patriciens genevois agrandirent leurs maisons de campagne ou en construisirent d'entièrement neuves. Tous les terrains disponibles furent achetés pour permettre la création de ces belles demeures entourées de vastes parcs et qui s'élèverent souvent en plein village, par exemple à Vernier, Chouilly, Céligny ou Genthod. Un grand nombre de maisons villageoises furent démolies et dans certains cas, entr'autres à Malagny, des hameaux entiers disparurent. A la place des champs et des vignes on vit surgir les terrasses et les cours d'honneur. En outre, on construisit de grands communs pour loger les fermiers ou les métayers et abriter les récoltes. Dès lors une grande partie des terres sont en possession de citadins qui ne résident à la campagne qu'une partie de l'année. Les terrains qui sont entre les mains des paysans établis à leur compte sont en général presque insuffisants à assurer leur subsistance¹.

Une lettre adressée en 1810 par le maire de Satigny à M. le sous-préfet de l'arrondissement de Genève nous renseigne sur les différents possesseurs des maisons d'un village genevois au commencement du XIX^e siècle. Sur cent vingt-cinq maisons existant à Satigny, et dans quelques villages voisins, douze appartiennent à des maîtres qui ont en outre douze fermes où habitent leurs domestiques. Les maisons appartenant à des paysans sont au nombre de cent².

Les modifications apportées à l'état de choses ancien par ce changement dans les mœurs égale en importance celles qui furent amenées par l'habitude de résider à la campagne tout en conservant des occupations en ville qui s'est généralisée de nos jours. Notons toutefois qu'un certain nombre de hameaux et de villages sont toujours restés purement agricoles (citons par exemple Epeisses, Aire-la-ville, les Baillelets, etc.) et gardent encore leur aspect primitif d'agglomération rurale.

¹ *Genava*, II, p. 215, P. AUBERT, *L'ancien parcellement des terres à Genève*.

Nombre de maisons.

² Village de Satigny	16 de cultivateurs	
	1 pour le pasteur	
	2 de maîtres	2 pour les domestiques de ferme
Bourdigny	36 de cultivateurs	
	4 de maîtres	4 pour les domestiques
Chouilly	21 de cultivateurs	4 pour les domestiques
	4 de maîtres	
Peissy	27 de cultivateurs	1 pour les domestiques
	1 de maître	
Château Turretin	1 de maître	1 pour les domestiques
		113 maisons non compris 12 fermes pour les domestiques.

A côté de ces édifices magnifiques, on rénova beaucoup de demeures plus modestes, habitées aussi par des citadins qui accentuèrent cette transformation du village. On rencontre, dès lors, dans la plupart des agglomérations rurales, des maisons dont les habitants ne s'occupent pas d'agriculture, et qui, ne reproduisant pas le type urbain, s'harmonisent fort bien avec les autres constructions. Ce sont de nouveau des maisons basses, bâties en rangées le long de la rue et dont le rez-de-chaussée est souvent aménagé en café ou en boutique. Dès le XVIII^e siècle, leur caractère bourgeois s'accentue et leur architecture présente quelques recherches. Les encadrements des portes et des fenêtres, ainsi que les chaînages en pierre de taille, se détachent en clair sur les murs crépis au mortier; les bandeaux et les corniches accusent les horizontales dans les façades. Les toitures se redressent et renferment souvent un étage habité, éclairé par des lucarnes. Les volets à palettes font leur apparition et égayent d'une note de couleur l'ensemble un peu froid et austère (fig. 9).

La première moitié du XIX^e siècle a vu édifier toute une série de maisons bourgeois, de dimensions modestes, dont l'architecture sobre peut encore être consultée avec fruit. La fière simplicité qui se dégage des constructions de 1830 ou même de 1850 est encore de mise actuellement, car nous ne pouvons plus guère espérer faire revivre les splendeurs du XVIII^e siècle.

* * *

ORIENTATION DES MAISONS DÉTERMINÉE PAR LA DIRECTION DE LA RUE.

Aire-la-ville en 1780 et en 1923 (fig. 13).

Aire-la-ville est placé, ainsi que Chancy, sur un plateau bas qui domine le Rhône d'une vingtaine de mètres. La rue principale qui conduit de Bernex au pont sur le Rhône rencontre vers l'église, au centre approximatif de l'agglomération, une autre voie venant du S.-O. Nous reconnaissons le réseau routier en forme de T que nous avions déjà rencontré à Vernier. Mais cette fois le village s'élève sur un terrain plat et l'orientation des bâtiments est déterminée uniquement par la direction des voies de communication. Les données du problème ont été simplifiées, car il n'y a pas eu lieu de tenir compte des variations de niveau. Les maisons placées tout naturellement en bordure des deux rues qui forment entre elles un angle droit, sont ainsi orientées suivant deux directions opposées. Vu à distance, Aire-la-ville offre pour cette raison aux promeneurs un tableau dans lequel les séries de pignons vus de face (fig. 14) contrastent avec les toitures des groupes opposés.

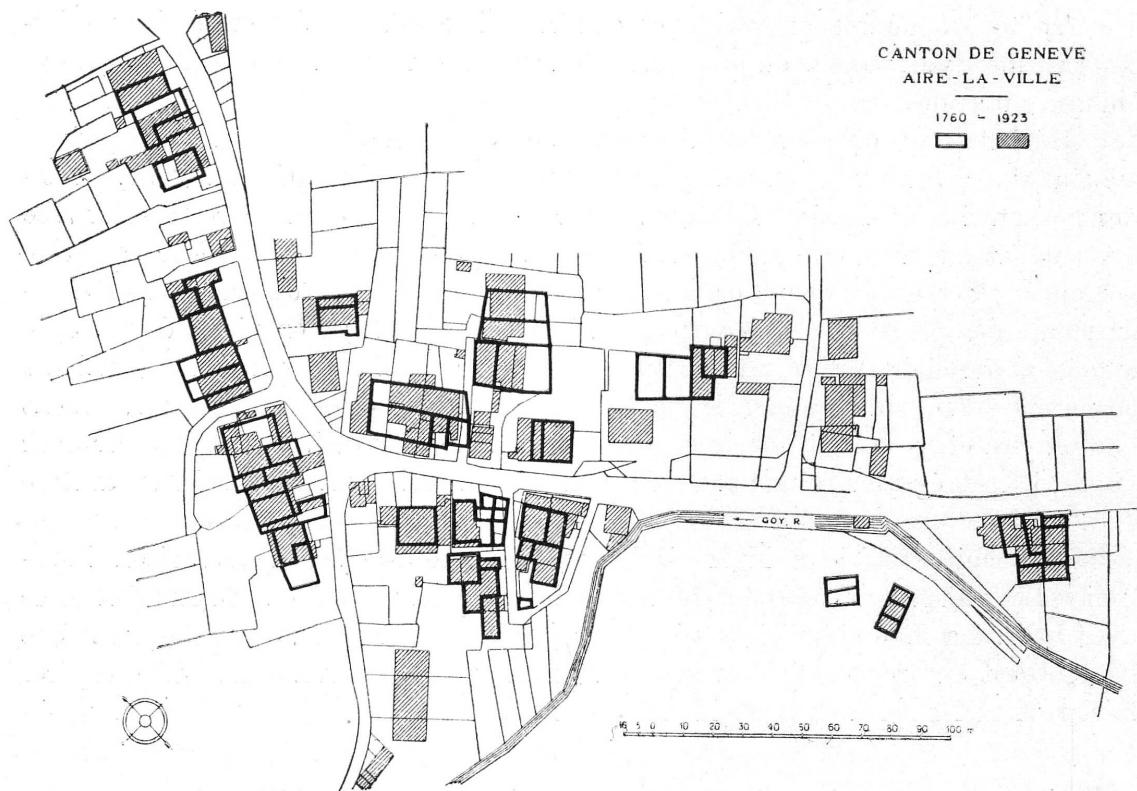


FIG. 13. — Aire-la-ville en 1780 et en 1923.

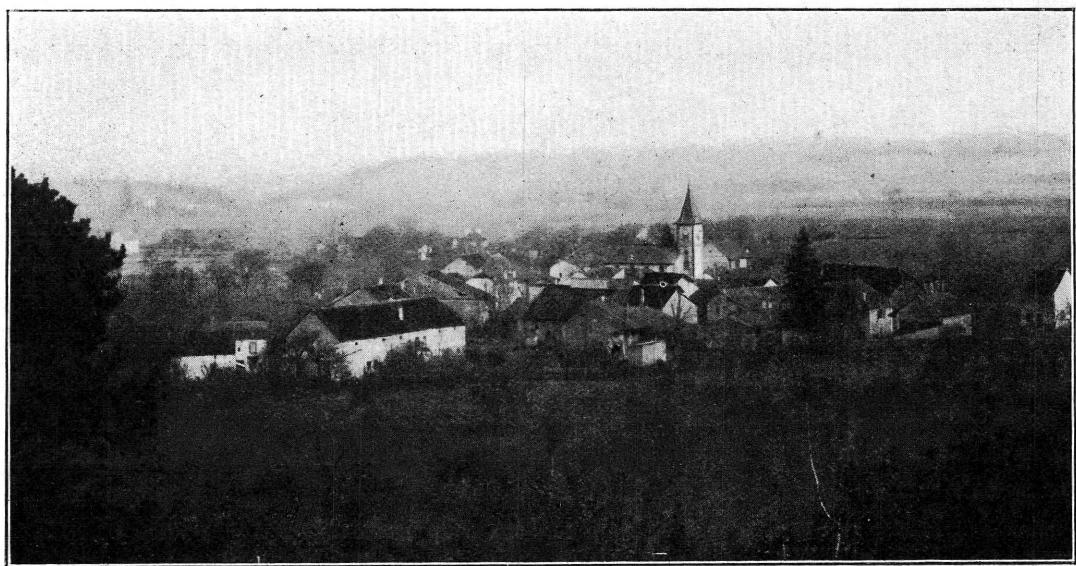


FIG. 14. — Aire-la-ville, vu du sud.

En venant de Bernex, c'est-à-dire du S.-E., on rencontre tout d'abord sur la gauche un pâté de six immeubles agglomérés qui sont séparés de deux groupes moins importants par un petit ruisseau.

Les bâtiments situés de l'autre côté de la route s'alignent parallèlement à celle-ci et suivant la direction S.-E.-N.-O. Remarquons toutefois que seuls deux blocs sont construits à front de rue. Ils sont séparés entre eux par une large cour derrière laquelle s'élève un autre bloc flanqué, à droite et à gauche, mais à une assez grande distance, par deux autres immeubles. Ces trois groupes, construits très en arrière de la rue, n'ont pas donné naissance à une autre voie de circulation. On y accède, encore maintenant, en traversant des cours particulières. Rappelons, en passant, que c'est sur l'emplacement de celui de gauche que s'élève actuellement l'église.

Le reste du village est, d'une manière générale, orienté suivant la direction N.-E.-S.-O. Les trois principaux blocs alignés selon cet axe font face au Rhône et limitent le village au N.-O. Devant chacun d'eux sont aménagées des cours spacieuses qui les isolent de la route; de côté et par derrière s'étendent les jardins et les vergers. Deux d'entre eux, très rapprochés l'un de l'autre, ne sont séparés que par un étroit dégagement. Remarquons que cette rangée d'immeubles ne s'élève que d'un côté de la route; ce sont les têtes des blocs que nous avons examinés plus haut qui leur font face.

Entre cette partie du village et le ruisseau se trouvent les quatre derniers groupes. Une voie secondaire qui bute, à angle droit, sur l'artère principale, détermine à cet endroit, et pour trois de ces immeubles, un nouvel alignement N.-E.-S.-O. L'un de ces blocs, entièrement invisible de la rue, est construit derrière une étroite ruelle qui se termine en cul-de-sac.

Le village a, depuis cette époque, gardé sa physionomie primitive. Sur le plan de 1923 on remarque que, si le nombre des habitations a augmenté, l'aspect général est resté le même.

* * *

VILLAGES DISPERSÉS.

Nous avons, jusqu'à présent, examiné des villages qui sans être nettement agglomérés étaient cependant groupés autour d'une place rudimentaire (Epeisses), ou le long de la voie de communication (Puplinge). Bien que le centre d'attraction soit unique, la concentration des immeubles n'est jamais bien complète, car ceux-ci restent toujours séparés les uns des autres par de grands espaces non construits.

Un autre mode de formation très répandu est celui dans lequel le village est constitué par plusieurs hameaux qui sont toujours restés distincts les uns des autres. En examinant de vieux plans, on remarque que cet ordre de choses est très ancien, ce qui est en outre confirmé par le fait que les différents hameaux ont conservé

chacun leur nom primitif. L'agglomération en ordre dispersé est très caractéristique de notre région et nous en retrouvons de bons exemples à Lully, Jussy, Troinex, Bernex, etc.¹.

Si, comme nous l'avons vu plus haut, nos villages ont en général peu changé depuis plusieurs siècles, certains d'entre eux ont cependant subi des vicissitudes diverses. Par exemple les hameaux groupés autour de Bernex possédaient autrefois toutes les caractéristiques de l'agglomération en ordre dispersé, mais cet état ancien n'a subsisté que partiellement.



FIG. 15. — Bernex, 1730-1923.

Bernex et Confignon en 1730 et en 1923 (Fig. 15 et 16).

Bernex, Vuillonnex et Confignon formaient autrefois trois centres distincts et isolés les uns des autres. Mais peu à peu ils ont augmenté d'importance et débordé de leurs anciennes limites jusqu'à se toucher. Aujourd'hui Bernex et Vuillonnex ont fusionné et l'on peut prévoir le moment où Confignon sera à son tour englobé par ses voisins en pleine croissance.

Bernex lui-même, le plus important village du canton de Genève, s'étend aujourd'hui sur une longueur de 1300 m. environ. Il est construit à flanc de coteau, au

¹ *Genava*, II, p. 206 sq., article déjà cité.

N.-O. de la crête, et le long de la route qui relie Chancy à Genève. De l'est à l'ouest, la route monte légèrement d'une extrémité à l'autre du village. A cent mètres environ de Vuillonnex, une autre voie s'en détache en biseau, sur la droite, et dégage les parties basses du village, côté Rhône. Trois chemins secondaires les relient perpen-

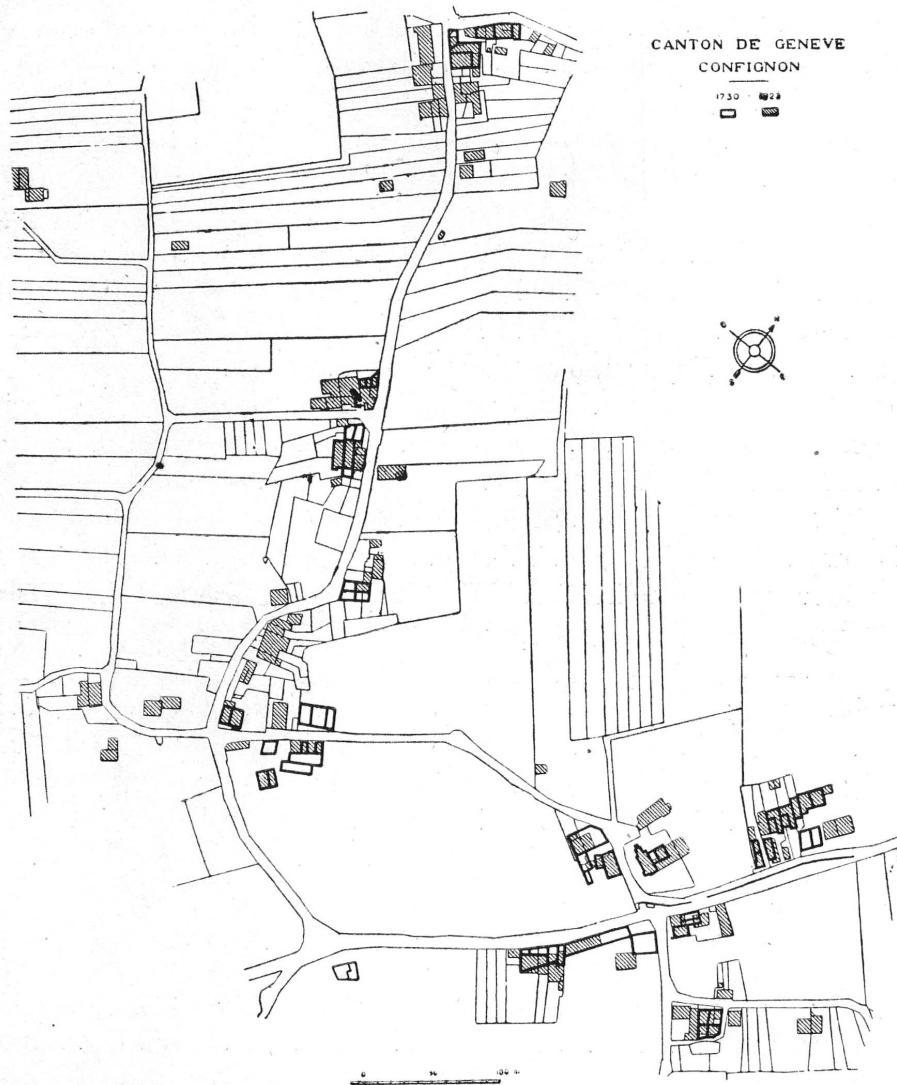


FIG. 16. — Confignon, 1730-1923.

diculairement entre elles et suivant la plus forte pente du terrain, puis se prolongent, au S.-E. Vuillonnex lui-même est relié à Confignon, autre village situé plus au sud, par une route qui, de niveau dans sa plus grande longueur, s'infléchit ensuite assez brusquement jusqu'au replat où se trouve situé Confignon. Les maisons de ce village

sont séparées de celles de Bernex par la crête du coteau et au lieu de regarder le Rhône et le Jura, elles dominent la vallée de l'Aire et font face au Salève.

Plan de 1730.

Dans ce premier stade de développement, Bernex-Confignon est composé de sept ou huit hameaux distincts les uns des autres et séparés par de grands espaces libres. Le degré de développement des petits paquets d'immeubles dont ils sont composés est variable, mais la densité des constructions est partout assez faible, en proportion de la grande surface qu'elles occupent. Chaque groupe présente du reste des degrés de concentration différents, mais le système général est lâche et peu coordonné.

Les mas appartiennent aux différents types que nous avons déjà étudiés. A côté des maisons isolées, assez peu nombreuses, nous retrouvons les rangées simples, doubles ou triples ainsi que les combinaisons de ces divers systèmes. Les faîtages des bâtiments sont, en général, parallèles aux courbes de niveau, le grand axe des maisons étant placé dans le sens où le terrain est plat. Le long de la rue principale, à pente très modérée, les grandes façades sont à front de rue; par contre, dans les rues secondaires à forte pente, elles sont, comme à Vernier, parallèles aux cours et perpendiculaires à la voie de dégagement. Il en résulte que, sauf quelques immeubles bordant la route qui relie Confignon à Vuillonnex, l'orientation générale des bâtiments correspond de nouveau à la direction N.E.-S.-O.

Vuillonnex (fig. 15, à droite du plan).

L'axe de ce village, dirigé du S.-E. au N.-O., est perpendiculaire à la grande route Chancy-Genève. Au point de rencontre, la route venant de Genève est flanquée, à droite et à gauche, par deux immeubles dépourvus de vis-à-vis du côté de Chancy. Quatre mas s'alignent à gauche de la voie secondaire qui descend en pente assez raide, vers le Rhône. Les cours qui les séparent sont de niveau et les bâtiments sont orientés selon la moindre pente du terrain, c'est-à-dire comme nous l'avons dit plus haut, parallèlement aux cours et perpendiculairement à la voie d'accès.

Route de Confignon (fig. 16, à gauche du plan).

En quittant Vuillonnex, on remarque d'abord un grand espace libre puis trois mas en ordre dispersé. La route est ensuite coupée à angle droit par le chemin qui conduit à l'église de Confignon. Celui-ci est bordé par un groupe de cinq immeubles, dont quatre sont alignés à front de route et le cinquième est en retrait.

Groupe de l'église (fig. 16, à droite du plan).

Le réseau routier dessine une + dont une branche suit les courbes de niveau tandis que l'autre leur est perpendiculaire. L'église domine l'ensemble qui s'étage

sur trois plans successifs (*fig. 1*). Elle est elle-même flanquée par deux groupes dont le second est composé de deux rangées séparées par une cour. Un peu plus bas, trois groupes d'immeubles dont les deux premiers appartiennent à un grand domaine bordent la route de Lully, du côté du Salève. Enfin, au plan inférieur, un bloc de quatre maisons.

Revenons maintenant au plan de Bernex et examinons les groupes à l'ouest de Vuillonnex.

Groupes du centre (fig. 15).

Un premier bloc de maisons est situé à l'endroit où la route de Chancy se divise en trois branches. Il est composé de cinq mas alignés le long de la voie principale qui est, à cet endroit, coupée par un chemin perpendiculaire. Notons combien faible est l'intervalle qui sépare deux par deux les petites faces des groupes les plus grands, tandis que devant eux l'espace libre est largement mesuré.

Le groupe suivant est aussi divisé au centre par une voie secondaire. A cet endroit, sauf deux maisons isolées, toutes les constructions s'élèvent en-dessous de la route, soit le long de celle-ci, soit le long de la voie secondaire.

Groupe de l'église (fig. 15, à gauche du plan).

Ce dernier groupe, où se trouve actuellement l'église, affecte la forme d'un H. Les immeubles sont placés le long des voies secondaires mais sont, de nouveau, orientés parallèlement à la grande route.

Plus bas, côté Rhône, on remarque deux blocs secondaires, isolés des autres hameaux.

En outre, dans la direction de Chancy et à une certaine distance, la maison double de Vailly qui ne figure pas sur le plan.

Si l'on étudie le développement de Bernex de 1730 à nos jours, on remarque qu'un certain nombre de constructions neuves se glissent peu à peu entre les plus anciennes, jusqu'à ce que sur certains points l'agglomération devienne relativement compacte. Les noyaux primitifs sont englobés tels quels et reliés entre eux, sans que les apports des nouvelles générations leur fassent subir de changements appréciables. Les grands vides qui existaient entre les blocs se comblent et la voie Genève-Chancy prend l'aspect très net d'une rue entièrement construite. Au lieu d'une série de hameaux isolés, on a cette fois un village nettement aggloméré. Le réseau routier augmente avec la densité des constructions. Comme dans les autres villages, on remarque la tendance à regrouper les petites parcelles de terrain. De même des bâtiments ou des fragments d'immeubles autrefois divisés jusqu'à l'émettement sont réunis et en possession d'un moins grand nombre de propriétaires.

Il n'a pas été créé, sauf à Confignon, de grands domaines de luxe qui ont ailleurs si profondément modifié l'aspect de nos villages.

Confignon, placé sur un terrain plus accidenté, et au bord d'une voie de communication moins importante, est resté plus intact que Bernex. Le nombre des bâtiments neufs y est peu considérable.

En résumé, nous venons donc de voir, à Bernex, comment un groupe de hameaux isolés les uns des autres sont peu à peu soudés entre eux par les nouvelles constructions. A un moment donné le développement de l'agglomération est assez avancé pour qu'on ne croie voir qu'un seul village. A Bernex, contrairement à ce qui s'est passé par exemple à Troinex, où l'ordre dispersé a subsisté jusqu'à nos jours, le village a suivi un processus de développement assez complet pour que de ce même ordre dispersé naîsse une agglomération relativement compacte.

* * *

VILLAGES GROUPÉS AUTOEUR D'UN CENTRE.

Reprendons maintenant l'examen d'un hameau dont les maisons sont, comme à Epeisses, groupées autour d'un centre unique. Voyons comment, à Veyrier par exemple, ces maisons pas très nombreuses ont peu à peu donné naissance à un village dans lequel la densité des constructions est actuellement assez élevée.

A l'origine, Veyrier n'est guère plus important qu'Epeisses, mais les circonstances lui ont permis, au lieu de subsister sans changement, de s'accroître rapidement.

Veyrier en 1729 (fig. 17).

Veyrier est situé sur un replat au pied du Salève. Au N.-E., une route contre laquelle s'arrêtent, sauf sur un point, les constructions, est tracée au bord de la pente assez forte qui descend du côté de l'Arve. L'église avec son cimetière, et la grande place qui l'entoure de trois côtés, forment le centre du village qui se déploie en éventail. Devant l'église la fontaine publique, par derrière un grand domaine avec une cour d'honneur autour de laquelle le château et les communs sont disposés en fer à cheval. Au delà, les premiers contreforts du Salève.

Le parcellement général du terrain n'est pas, comme dans d'autres villages, composé de bandes étroites et régulières, mais la forme de la majorité des lots se rapproche de celle d'un carré.

Les maisons du village, orientées dans la direction N.-E.-S.-O., sont toutes de dimensions modestes. On remarque cette fois parmi elles un assez grand nombre de maisons isolées; celles qui sont adossées sont formées de membres peu nombreux. A front de rue, les façades alternent avec les prés, les jardins et les vergers qui s'étendent aussi derrière les habitations.

Les voies de dégagement, de largeurs très inégales, ne sont pas encore clairement délimitées. Le tracé de plusieurs cours, servant à dégager les immeubles en retrait, se confond avec celui de la rue qui, sur ces points, se termine en cul-de-sac.

Veyrier en 1812 (fig. 18).

Entre temps, la population a beaucoup augmenté et le terrain a dû être utilisé plus complètement. Une bonne partie des places, ainsi que les bordures des rues les

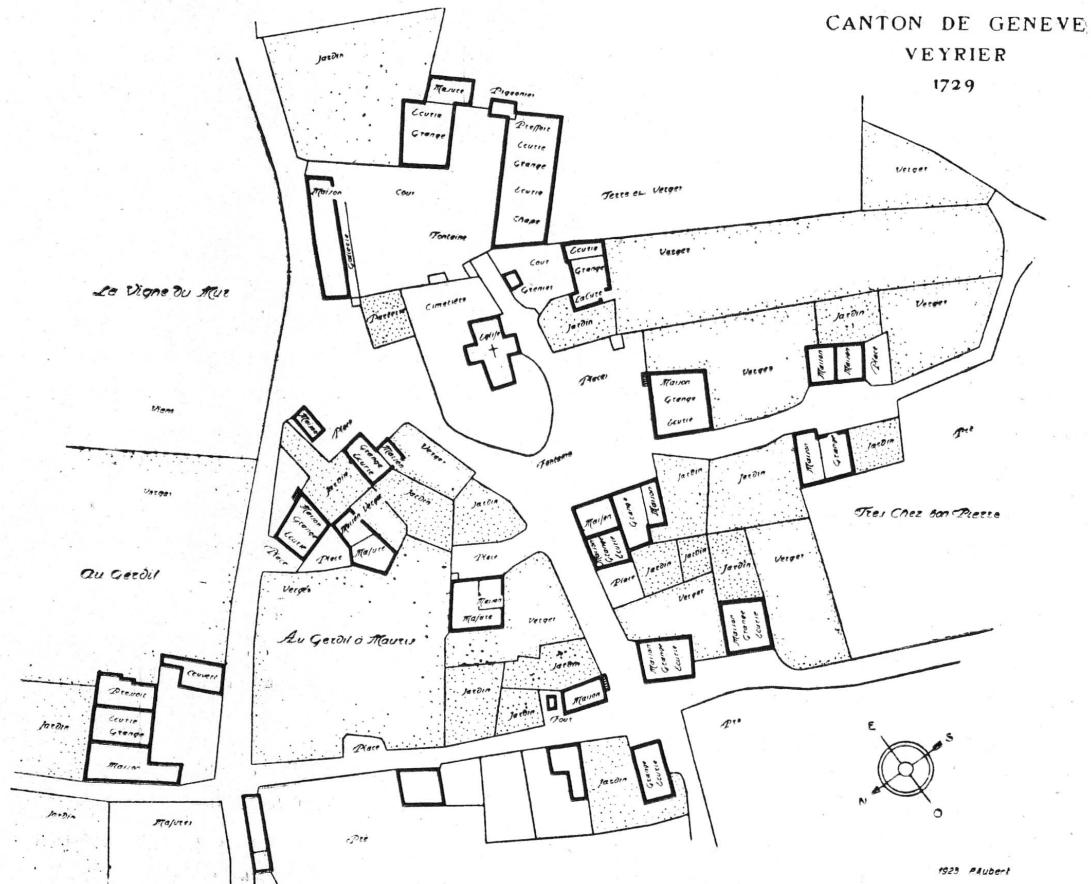


FIG. 17. — Veyrier en 1729.

plus larges, ont été loties et attribuées aux propriétés voisines; le réseau des voies publiques ressort ainsi beaucoup plus clairement sur le plan. L'aspect général du village a beaucoup changé par suite de la grande diminution des espaces libres au profit des nouvelles constructions qui occupent une surface deux fois plus considérable qu'en 1729. Le nombre des blocs est aussi beaucoup plus grand et, de plus, chose assez rare, les parcelles et les maisons sont plus petites. Il semble que le genre

de la population n'est plus le même qu'auparavant, car les habitants se contentent d'installations de dimensions très modestes.

Un peu partout les immeubles en ordre contigu ont fait disparaître les constructions isolées, les parties nouvelles s'appuyant contre les maisons anciennes, en rangées simples ou doubles. On remarquera toutefois que l'accroissement de la population n'a pas amené l'apparition d'immeubles de hauteur exagérée, les plus grands comprennent deux étages sur rez-de-chaussée.

L'ensemble a gardé son caractère campagnard, car il reste, malgré tout, beaucoup d'espaces cultivés qui sont restés intacts, même au centre du village.

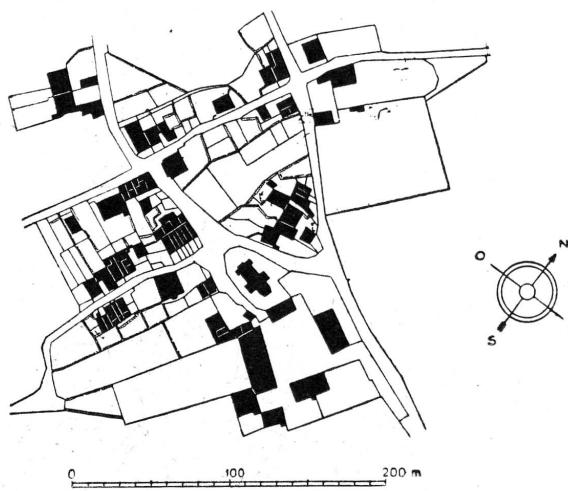


FIG. 18. — Veyrier en 1812.

déplacées et qu'une ceinture de petites villas isolées et entourées de modestes jardins s'élèvent aux abords de l'agglomération primitive.

* * *

VILLAGE AGGLOMÉRÉ.

Cartigny en 1784 (fig. 19).

Dans d'autres villages, les maisons sont bien rassemblées sur un point, mais l'ensemble n'a pas, comme à Veyrier, évolué vers l'agglomération compacte. A Cartigny, par exemple, les constructions sont réunies en petits groupes qui, jusqu'à nos jours, sont restés assez éloignés les uns des autres.

Cartigny est construit sur un large promontoire dominant le Rhône qui coule au N.-O. Le réseau des voies de communication est très développé. Quatre chemins,

orientés dans la direction S.-O.-N.-E sont coupés, à angle droit, par trois autres voies le long desquelles s'alignent tous les blocs. L'orientation générale des bâtiments correspond donc à la direction N.-O.-S.-E., sauf pour une partie de ceux du groupe N.-O. qui bordent une voie secondaire.

Le groupe du temple et un îlot au centre du village sont entièrement entourés de chemins. Dans celui du temple, chaque rangée a un vis-à-vis et l'importance des

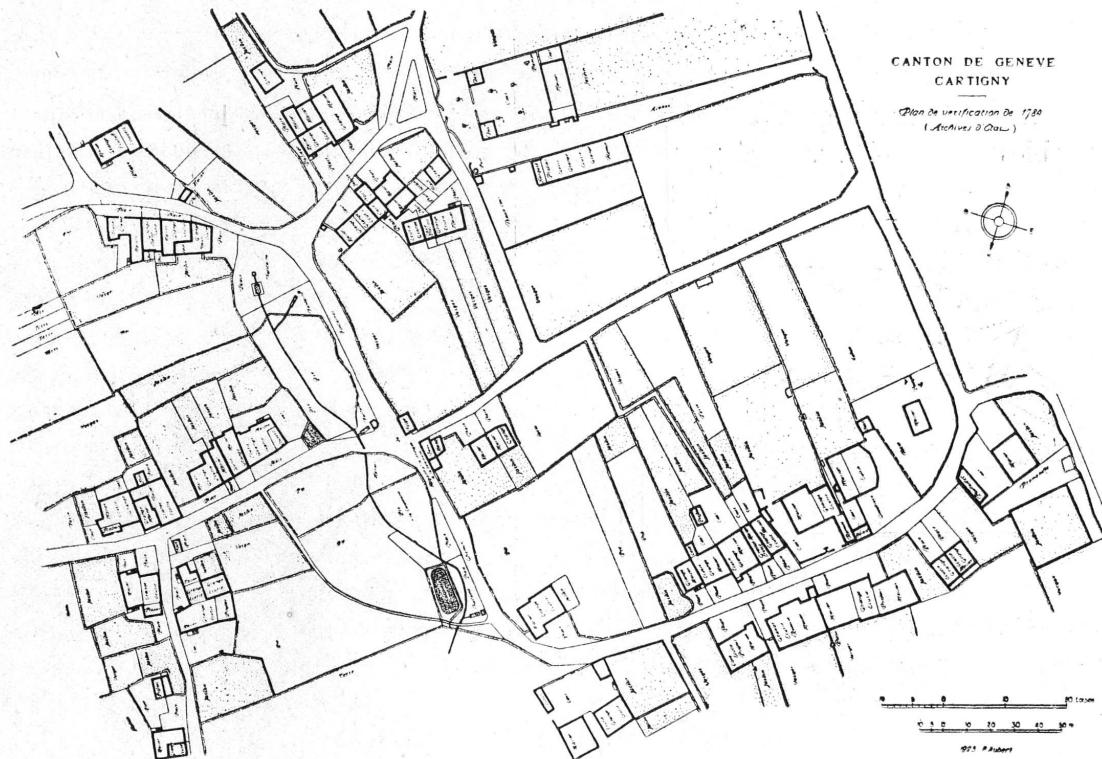


FIG. 19. — Cartigny en 1784.

constructions, à gauche et à droite de la route, se balance à peu près. Remarquons l'ampleur des cours et des places qui s'étendent devant chaque immeuble et qui triplent la largeur de la rue.

Le groupe au S.-O. est moins symétrique et celui du N.-O., bâti en forme de T est plus dense. Ces trois points de concentration des immeubles au S.-O., au N.-O. et vers le temple sont séparés par de grands espaces non bâties, occupés par des jardins et des vergers entourés de haies vives. Dans plusieurs cas, les îlots de terrain ne sont construits que d'un seul côté; les jardins qui s'étendent derrière les maisons occupent alors toute la profondeur du groupe, jusqu'à la rue suivante qui limite la parcelle. Au S.-E. et du côté du Rhône, les grandes dimensions des domaines de luxe contrastent avec celles plus modestes des terres appartenant aux paysans.

Notons, en passant, l'abondance des eaux qui alimentent le village. Outre de nombreux puits, il n'y a pas moins de quatre fontaines publiques dans le chemin dit des Fontaines.

* * *

BOURGS.

Nous avons vu que l'église et le château sont, au moyen âge, les points remarquables de l'ancien village genevois, car ce sont les seules constructions où l'on



FIG. 20. — Hermance, 1809-1923.

déployait un certain luxe, destiné à symboliser les puissances militaire et religieuse qu'elles représentaient. Il existe encore, aux environs de Genève, quelques bourgs fortifiés dominés par le château auquel les habitants demandaient aide et protection. Ces bourgs, entourés de murailles et de fossés étaient, de préférence, construits sur des emplacements déjà pourvus de défenses naturelles, par exemple sur des éminences ou au bord de falaises comme à Epeisses, Peney ou Gaillard. Toutefois, sauf à Hermance, il ne reste que peu de témoins de ces aménagements militaires.

Hermance (fig. 20).

Hermance, composé de deux noyaux distincts, le bourg d'en haut et le bourg d'en bas, offre un bon exemple de village fortifié. Dans le bourg d'en haut, où les constructions sont peu nombreuses, le donjon datant du XIII^e siècle subsiste encore.

Le bourg d'en bas, plus développé, renferme l'église et se prolonge jusqu'à la rive du lac. Les trois autres côtés sont entourés de murailles dont quelques vestiges se font encore remarquer.

Le village lui-même est assez bien conservé et ses rues étroites et sinuées ont comme arrière-plan le lac, le bourg d'en haut et des masses de verdure.

A la vue du plan, nous remarquons que les dégagements sont assurés par cinq rues parallèles partant de la route, et aboutissant au lac. Les trois rues du centre sont reliées entre elles par une rue secondaire très étroite, qui est bordée d'immeubles des deux côtés et sur toute sa longueur. Le bourg d'en bas est ainsi divisé, dans le sens de son grand axe, en quatre grands îlots entourés de rues et trois plus petits qui font face au lac. Dans le grand, au nord, les immeubles sont construits sur une seule rangée légèrement en retrait de la rue, et séparés par des jardins qui se continuent, de côté et par derrière, jusqu'au mur d'enceinte. Ailleurs, les rangées construites sont généralement doubles. Dans ce cas, les limites de parcelles divisent l'îlot en deux parties, dans le sens de son grand axe et suivant la ligne de soudure de la face arrière des immeubles.

La profondeur des parcelles étant faible, les maisons sont, dans plusieurs cas, placées au bord de la rue ou séparées de celle-ci par des cours peu profondes. Le peu de place disponible a, en outre, favorisé la tendance à édifier de longues rangées d'immeubles contigus. Remarquons, à ce sujet, que le plus grand de ceux-ci, au sud de l'agglomération, atteint une longueur de cent mètres. Toutefois, malgré la densité élevée de l'ensemble, la surface construite ne représente guère plus du tiers de la surface totale du bourg.

De construction soignée, les maisons abondent en détails intéressants, par exemple les fenêtres jumelles ou triples à profils en forme d'accolades finement sculptées, ainsi que les escaliers extérieurs de pierre conduisant à l'étage et protégés par la forte saillie des avant-toits. D'une manière générale les maisons comportent au maximum deux étages sur rez-de-chaussée. Elles sont, en moyenne, plus hautes que dans les autres villages et plus rapprochées. L'ordre contigu, employé plus systématiquement qu'ailleurs, donne aux rues d'Hermance un aspect mi-rural et mi-bourgeois que nous n'avions pas, jusqu'ici, rencontré dans la campagne genevoise.

Hermance en 1923 (fig. 20).

Le parcellement est resté le même, mais l'ensemble est plus compact; car un certain nombre de constructions neuves se sont intercalées entre les anciens blocs.

En outre l'agglomération n'est plus nettement délimitée par le tracé de l'enceinte primitive, mais elle déborde dans la campagne avoisinante. Un assez grand nombre de villas s'élève, en effet, en dehors des murailles, le long de la grande route qui conduit à Genève et au bord du lac.

* * *

RUES ET PLACES.

Une rue de village purement agricole ne diffère pas sensiblement de celles que nous avons vues à Hermance ou à Veyrier, si ce n'est que la place est moins mesurée aux constructions qui, plus basses, s'étalent plus librement le long d'une rue plus large. Le caractère nettement rural des immeubles est plus accentué, et l'on a l'impression d'être dans un village dont tous les habitants sont des paysans.

Nous avons vu (Cartigny) que les rues construites sont, en général, très larges. En outre, presque devant chaque immeuble se trouve une cour particulière en partie pavée et désignée par le terme de place. Comme ces cours sont assez profondes, les façades des bâtiments sont reportées très en arrière de la rue qui semble élargie d'autant. Ces espaces laissés libres sont toujours dépourvus de toute culture, car ils servent au passage du bétail et aux manœuvres des chars. Des murs bas, établis en prolongation des murs mitoyens, séparent souvent ces cours entre elles; ils se retournent quelquefois, sur une partie de la largeur de l'immeuble, et le long de la limite de la rue.

Le réseau des voies de communication, à l'intérieur des villages, n'apparaît pas toujours clairement à la lecture des anciens plans. Les immeubles en retrait sont, par exemple, reliés à la rue uniquement par les cours particulières d'autres maisons. Dans ce cas, des propriétaires étaient obligés de traverser des terrains appartenant à leurs voisins, s'ils voulaient se rendre de chez eux sur la voie publique (Epeisses). Les inconvénients résultant de cet état de choses ont amené de nombreux regroupements de parcelles qui se sont effectués peu à peu. De nos jours, si des lots non bâties sont encore fréquemment enclavés, il est rare que des maisons n'aient aucune sortie donnant sur un chemin.

Les rues étaient autrefois réduites au strict minimum dans les villages. La cour, la maison, le jardin, le verger et la terre se succèdent sans être recoupés par une nouvelle voie de dégagement parallèle à la rue. Les groupes d'immeubles ne forment des îlots entièrement entourés de chemins que dans les agglomérations relativement importantes (Cartigny, Hermance).

Lorsque la rangée de maisons à front de rue est doublée par d'autres blocs construits derrière elle, ceux-ci ne sont souvent pas non plus directement accessibles de la voie publique. Mais si l'arrière-cour qui les sépare est aménagée en voie secondaire,

on constate qu'elle est, en général, extrêmement étroite et ne dépasse guère la longueur du bloc à desservir (Sesenove, Plan-les-Ouates).

De même, les ruelles qui séparent les petites faces des blocs construits sont parfois d'une étroitesse remarquable (Epeisses, Aire-la-ville).

Nous avons vu que le village est formé de blocs d'immeubles, groupés mitoyen contre mitoyen, et qui affectent des aspects très divers, bien que leur construction obéisse à un petit nombre de règles toujours les mêmes. La manière dont ces blocs sont groupés par rapport les uns aux autres, leur volume et leur orientation, les distances qui les séparent, l'influence des dénivellations du terrain sur leur implantation, confèrent à chaque village un caractère particulier bien qu'ils aient tous entre eux de nombreux points communs.

Dans les rues en pente, les faîtages des toitures sont parallèles aux courbes de niveau (Bernex) et perpendiculaires à la voie de communication. Mais, chaque règle présentant des exceptions, il arrive que les grandes faces, et par conséquent les faîtages, soient parallèles à une rue en pente. Les pignons s'étagent alors toujours plus haut et sur des plans successifs (fig. 2).

Dans les rues de niveau, un simple changement de direction détermine un déplacement dans l'alignement des immeubles dont les façades se présentent sous un angle favorable en fermant l'arrière-plan du tableau.

L'intersection de deux rues, qui se coupent presque toujours à angle droit, suffit pour amener un élément de variété, les pignons s'opposant à cet endroit aux grandes faces et à leurs toitures. De même, un bâtiment, placé parallèlement à la direction de la rue, mais au fond d'une arrière-cour, est encadré à droite et à gauche, par les lignes fuyantes des immeubles plus rapprochés.

Lorsque la répartition des immeubles est plus lâche, les éléments de la nature qui s'intercalent entre les groupes sont aussi d'un heureux effet.

Les places sont souvent difficiles à différencier des rues, car elles sont fréquemment constituées par un simple élargissement de celles-ci. Sans atteindre les proportions grandioses que l'on peut admirer dans les villes, les places de village ont toutefois un grand attrait pittoresque. Elles ne sont guère aménagées en vue d'un effet architectural et leur charme tient plutôt à un heureux concours de circonstances.

Parfois, comme à Céligny, l'église sert de fond au décor, ou bien c'est la grande maison du XVIII^e siècle que l'on aperçoit à travers la grille du portail d'entrée et au fond de la cour d'honneur. La concentration, sur un même point, des richesses architecturales de l'endroit met ainsi en valeur le mérite individuel de chaque construction.

De beaux arbres encore nombreux dans notre pays, relèvent le caractère parfois un peu pauvre de l'ensemble.

* * *

CONCLUSION.

Nous avons pu voir, au cours de cet exposé, que nous ne possédions aucun reste d'architecture rurale que l'on puisse qualifier de monumental.

Et ceci vient de ce que les circonstances historiques n'ont pas permis un développement rapide de la campagne genevoise. Jusqu'au XIX^e siècle elle est restée en dehors de la grande circulation. Le territoire entourant Genève était divisé entre plusieurs juridictions rivales et les voies de communications, peu sûres et peu nombreuses, laissaient les villages isolés les uns des autres et à l'écart du centre. Les influences économiques avaient peu de portée et ne favorisaient pas les transformations profondes, ni dans les mœurs ni dans l'architecture rurale. La population des campagnes, peu nombreuse et peu fortunée, n'était guère portée aux innovations coûteuses. Les transformations de tous genres sont naturellement moins profondes et moins fréquentes dans les villages que dans les villes où les changements résultant de l'économie générale ont leur répercussion rapide sur l'architecture. Sauf au XVIII^e siècle, nos paysans ne connurent guère l'abondance matérielle qui leur aurait permis d'édifier des demeures opulentes.

D'une manière générale le village est d'aspect sinon chétif, tout au moins modeste. Ses maisons peu élevées ne rompent pas les grandes lignes du paysage auquel il se subordonne. Les constructions, implantées suivant les mouvements du terrain, font corps avec lui et se contentent de placer quelques accents discrets sur les points qu'elles occupent.

Au cours des âges la maison rurale a naturellement subi certaines transformations, mais qui n'ont toutefois pas été assez profondes pour empêcher le village de conserver son caractère primitif. Tels qu'ils ont subsisté, ces témoins du passé nous ont permis de reconnaître un certain nombre de règles dans la manière dont les paysans d'autrefois groupaient leurs maisons en hameaux ou en villages. Toutefois la création des grands domaines de luxe au XVIII^e siècle a amené une perturbation importante dans l'aspect des agglomérations rurales. Plus récemment l'habitude de résider à la campagne qui tend à se généraliser est devenue un facteur qui marque d'une empreinte bourgeoise très accentuée nos anciens centres villageois. Si jusqu'au milieu du XIX^e siècle la population de la campagne est en presque totalité composée de paysans¹, de nos jours cela n'est plus vrai que des villages les plus éloignés du chef-lieu. Par contre les localités rapprochées du centre sont en majorité habitées par une population qui travaille en ville et pour qui le fait de résider à la campagne n'implique pas des occupations se rattachant à la vie rurale.

¹ Par exemple le 17 juillet 1813, le village de Russin comptait 1 infirme pensionnaire, 1 épicier, 3 aubergistes, 3 propriétaires, 1 cordonnier, 2 horlogers, 1 tisserand, 1 instituteur, 73 agriculteurs. Pièces diverses CGXLVIII (Occ. fr.). Archives d'Etat.

Toutefois, même dans ce cas, le noyau du village original existe encore le plus souvent, et l'ancienne habitation rurale continue à être occupée par des paysans tandis que les villas modernes se sont multipliées dans les espaces libres ou à proximité du centre primitif. Dans le village, la villa n'a pas détruit la maison rurale qui subsiste à côté d'elle. Par contre l'aspect général d'une grande partie du paysage genevois est autre, le morcellement s'étant poursuivi, par endroits, jusqu'à l'émission des terrains. Les grandes étendues de pays dépourvues de maisons deviennent rares ; des territoires entiers jusqu'à 5 ou 6 kilomètres du centre sont peu à peu divisés en petits jardins d'un hectare au maximum possédant chacun sa maison isolée.

Remarquons, pour terminer, qu'au XVIII^e siècle les maisons neuves qui commencent à se glisser entre les anciennes ont encore des dimensions modestes. Elles comportent au plus deux étages sur rez-de-chaussée.

Il n'en est malheureusement plus de même de nos jours. De grands immeubles jouent un rôle brutal dans d'anciens ensembles qui avaient, jusqu'à une époque assez rapprochée de la nôtre, conservé leur aspect pittoresque.

Mais mieux que de longues explications, l'examen sur place et dans leur cadre naturel de nos vieux villages reste le meilleur moyen de saisir leur caractère si particulier et de subir leur charme très réel.





F. HODLER. — LE VIGNERON (1896).